VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 25 Octobre 1916 NUMERO 24

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Imprimé et publié par la "WEST CANADA PUB. CO. LTD."
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

OU EST LA RANCOEUR?

Notre confrère la **Libre Parole** publiait le 12 octobre dernier un tout à fait regrettable article sur l'abbé Lemire et Mgr Charrost, évêque de Lille. Cela était intitulé "Conduite admirable de l'abbé Lemire" et signé "Jean Bernard". Si notre mémoire ne nous trompe pas, nous avons lu cela auparavant dans le **Pays**, journal condamné par la plupart des évêques de la province de Québec. Et toujours, si notre mémoire est fidèle, le **Pays** le reproduisait de la **Dépêche** de Toulouse, journal canaillement radical, dont la lecture est défendue aux catholiques de France. Pourquoi s'inspirer à de telles sources? Mais si notre mémoire est infidèle et que cela vienne du cru du directeur de la **Libre Parole**, eh! bien, qu'il en porte toute la responsabilité. Il nous aura tout simplement démontré sa complète ignorance des choses ecclésiastiques.

"Jean Bernard" nous représente l'abbé Lemire, "prêtre irréprochable au point de vue de la doctrine" comme la victime de la rancune de Mgr Charrost, évêque de Lille, "fort enraciné dans ses préventions". Et ce ne serait que "de très mauvaise grâce, dans une lettre où perce la rancoeur et où se devine l'aigreur" que Mgr Charrost aurait levé l'interdit.

Règlons un premier point. Affirmer que l'abbé Lemire était un "prêtre irréprochable au point de vue de la doctrine", c'est pour le moins affirmer le contraire de la vérité. Depuis vingt ans, il n'est pas en France, en dehors des prêtres qui se séparèrent de l'Eglise et apostasièrent, un prêtre qui ait donné plus d'inquiétudes à ses supérieurs que l'abbé Lemire. Ainsi, dès le 18 septembre 1900, Mgr Isoard, évêque d'Annecy, assurément une aussi forte autorité en matière de doctrine catholique que "Jean Bernard", dénonçait les dangers de la doctrine de l'abbé Lemire, "prêtre à l'autel, député au Parlement". C'était cette même doctrine, développée et plus audacieusement et catégoriquement prêchée, que Mgr Delassus, — la **Libre Parole** n'écrira certainement pas que la rancoeur inspirait ce saint évêque, — définissait plus tard une "sorte d'**aclericalisme**, doctrine semi-moderniste qui refuse à la religion le droit de connaître des questions sociales et matérielles". L'abbé Lemire réclama et poursuivit Mgr Delassus. Il perdit sa cause devant l'Ordinaire de son diocèse. Il la porta à Rome, mais Rome donna raison à Mgr Delassus.

Blâmé par Mgr Delassus, l'abbé Lemire l'était un peu plus tard par Mgr Delamaire. Nous avons devant nous la revue qui publia le texte de ces très sévères lettres de Mgr Delamaire à l'abbé Lemire. Ajoutons, pour calmer la conscience timorée de Jean Bernard, que ces lettres furent hautement et chaleureusement approuvées par le Pape.

Voilà trois évêques qui ne trouvent point impeccable les doctrines de l'abbé Lemire. Le fait que l'abbé Lemire ait approuvé le Congrès des Religions, interdit par le Pape, n'est pas de nature à amoindrir leur témoignage.

Voilà qui nous semble, dispose du certificat d'impeccabilité doctrinale décernée à l'abbé Lemire par "Jean Bernard".

Venons maintenant à la "rancoeur" et à "l'aigreur" qui dictèrent à Mgr Charrost son attitude vis à vis de l'abbé Lemire.

Le 9 mai 1913, la Consistoriale publiait, revêtu de l'autorité souveraine du Pape, un décret défendant à "tout prêtre français de se présenter à la députation ou à d'autres charges électives sans la permission de son Ordinaire et de l'Ordinaire du lieu où il désire se présenter". Puisque l'abbé Gayraud venait de mourir, ce décret visait nettement l'abbé Lemire. Au cours d'un échange de lettres avec Clémenceau, l'abbé Lemire déclara ne tenir aucun compte de ce décret et qu'il se présenterait de nouveau. Il le fit et alla à la chambre par le chemin de la révolte. Mgr Charrost n'avait plus qu'une chose à faire: suspendre des divines fonctions du sacerdoce ce prêtre rebelle qui faisait fi des ordres du Chef de l'Eglise, du Vicaire de Jésus-Christ.

* * *

L'abbé Lemire a été relevé de cette suspension. Dans quelles circonstances et sous quelles conditions, la lettre de Mgr Charrost à M. l'abbé Lemire nous le dit. En la lisant attentivement, nos lecteurs comprendront mieux toute l'injustice, pour ne pas dire plus, de l'article de "Jean Bernard".

Texte de la lettre de Mgr Charost à M. l'abbé Lemire

Lille, le 14 avril 1916.

A Monsieur l'abbé Jules Lemire, Hazebrouck.

Monsieur l'abbé,

Je reçois à la date du 14 avril votre lettre du 5 mars. Je voudrais que ma réponse, qui mettra fin à votre situation pénible, fût plus prompte à vous rejoindre.

M. le doyen d'Hazebrouck a dû vous dire quel écho avait éveillé en moi votre anxiété en présence de l'état de choses où risquait de vous jeter l'invasion allemande imminente.

Malgré le caractère absolument indéterminé des ouvertures de M. le doyen, je me déclarai prêt à vous relever des censures encourues, pourvu que deux points fussent précisés, sur lesquels je montrai le souci de ménager votre considération et de ne pas fermer l'avenir. M. le supérieur du Petit Séminaire d'Hazebrouck, m'apprit quelques jours plus tard que vous aviez écarté toute idée d'une déclaration explicite. Vous aviez ajouté que M. le doyen avait fait cette démarche à la suite d'un entretien avec vous, mais non par suite d'un mandat reçu de vous.

Au commencement de décembre dernier, j'obtins de l'autorité allemande la faculté d'envoyer dans la partie de mon diocèse d'où je suis coupé mon vicaire général, M. le chanoine Jourdin, archidiacre des Flandres; je lui remis une note dont les conditions étaient aussi restreintes que possible et par laquelle je le déléguais pour vous relever de la suspense **a divinis**, si vous en faisiez la demande. Aujourd'hui, vous "m'adressez une respectueuse supplique" en termes qui ont été mesurés, mais qui sont dignes, et qui impliquent, pour le moment, l'essentiel.

Le Souverain Pontife "vous a offert la faculté" de me faire parvenir cette requête. En me la transmettant, il l'apprécie. Son appréciation, même sous la forme volontairement mesurée où elle se produit, a pour moi une valeur souveraine, d'autant plus qu'en votre cas, qui dépasse de beaucoup la portée d'un fait local, l'autorité du Saint-Siège était plus en cause que la mienne propre.

Voici le texte du Saint Père:

"En lisant le passage suivant de cette supplique: "Je regrette vivement les incidents qui l'ont amenée (cette situation où vous vous trouvez), ainsi que les paroles et les actes qui, dans l'excès de la lutte, ont pu contrister Votre Grandeur", il Nous a semblé que ces paroles renfermaient un désaveu sincère et suffisant de ce qu'il y a eu de répréhensible dans des faits où M. Lemire a eu un rôle actif ou passif. Votre sollicitude pastorale, votre indulgence et votre prudence vous diront s'il y a possibilité, en raison de la gravité des circonstances de temps et de lieu, de réintégrer M. Lemire dans l'exercice des fonctions sacrées, sauf à préciser, en des jours plus favorables, ce qui convient aux intérêts de la religion."

J'ai répondu au Saint-Père que l'heure tragique où nous sommes suggérait, en effet, une mesure apaisante. Je restais ainsi fidèle à la disposition d'esprit que j'avais manifestée en août 1914 et en décembre 1915. La tristesse de votre situation qui a ému le noble coeur du pape Benoit XV me touche moi aussi. Ni les campagnes de presse ni la fortune électorale ne peuvent forcer une âme d'évêque, mais un accent sacerdotal est puissant sur elle. Et cet accent, je l'entends dans la phrase où vous me dites que, sans l'usage "des pouvoir sacerdotaux, il vous eût été dur d'être exposé à la mort ou à la captivité".

Je vous rends donc l'usage de ces pouvoirs, dont la supériorité sur tous les autres vous sera devenue plus sensible. Enchaîné jusqu'ici par mon devoir envers l'Eglise et envers les âmes, je tiens pour une grâce de voir prendre fin sa consigne austère et de pouvoir vous réintégrer dans l'exercice des fonctions sacrées. Il en coûte trop à un évêque de fermer à l'un de ses prêtres l'entrée du sanctuaire, pour qu'il ne sente pas une joie intime à lui en rouvrir l'accès. J'espère par là contribuer pour une part à la paix religieuse de demain, que j'appelle de toute mon âme. J'ai fait pour la préparer tout ce que j'ai pu dans ces mois si durs pour nous, ici.

Je me réserve, selon l'indication donnée avec une si haute sagesse par le Saint-Père, de préciser, en des jours plus favorables, ce qui sera convenable aux intérêts et limitées par cette fin unique. Je les soumettrai de moi-même à l'approbation du Souverain Pontife, juge suprême de cette fin sacrée, harmonieusement compatible avec la dignité personnelle et la juste liberté politique.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de mes sincères et religieux sentiments.

† **Alexis-Armand,**
évêque de Lille.

P.-S.—Il convient que cette lettre soit présentée en premier lieu à M. l'archidiacre des Flandres. Celui-ci en prendra copie et pourra la publier.

En ce qui concerne le **Cri des Flandres,** je rapporte aussi l'interdit qui le vise, sous la condition que le journal publiera la déclaration suivante et s'y conformera:

"Sur les indications de Mgr l'évêque de Lille, le **Cri des Flandres** a sollicité M. l'archidiacre, en cette heure grave qui rapproche les coeurs français, la cessation de l'interdit porté contre lui. Témoignant d'un respect effectif pour l'autorité diocésaine, il a déclaré regretter vivement les incidents qui ont amené la mesure prise contre lui, ainsi que les paroles et les actes qui, dans l'excès de la lutte, ont pu contrister Sa Grandeur. A la suite de cette démarche, M. le vicaire général, délégué à cet effet par Mgr l'évêque de Lille, a levé l'interdit qui avait atteint le **Cri des Flandres.**

"† **Alexis-Armand.**"

* * *

Où est la rancoeur? Où est l'aigreur?

L'A. C. J. C. AU MANITOBA

L'automne a vu tous nos Cercles manitobains se remettre à l'oeuvre avec un entrain et une décision admirables. Saint-Claude, Provencher, Langevin, Saint-David, Giroux et LaVérendrye travaillent et agissent. Décidément la parole du grand évêque, le regretté Mgr Langevin, est en voie de réalisation:

"Je compte sur votre chère jeunesse catholique pour le développement et l'affermissement du règne de Jésus-Christ au Manitoba et dans tout l'Ouest Canadien."

Cette parole récemment commentée au Cercle LaVérendrye ravivait les énergies et aimantait les efforts vers une action plus marqué et plus large.

Des projets vite suggérés, longuement approfondis, sont sur le bord de la réalité. Nous en reparlerons avec plaisir d'ici peu. Pour le moment ramenons devant les yeux de tous l'idéal que veulent les jeunes du Canada et que, Dieu merci, ils savent vivre.

Ce que n'est pas l'A. C. J. C.

Et d'abord l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française n'est pas un parti politique, exploitant au profit d'un clan l'enthousiasme des jeunes. Elle s'oppose même à l'ingérence de ses membres, en tant que membres, dans les clans de la politique.

L'Association n'est pas non plus une union provinciale cherchant avant tout les intérêts et la supériorité d'une Province au détriment d'une autre.

Elle n'est pas une Académie, n'ayant pour but que l'étude abstraite des choses historiques, sociales, ou littéraires pour ne former que des intellectuels vivant en marge de toute action.

Elle n'est pas non plus rien qu'un groupement de cercles paroissiaux dont le but serait d'assurer aux jeunes "une préservation efficace contre les dangers courants".

Ce qu'elle est

Non, l'A. C. J. C. est plus que cela. C'est une association nationale. C'est l'oeuvre patriotique par excellence, née sous la poussée d'immenses besoins nationaux. L'A. C. J. C. fut un "Sursum corda" de la jeunesse catholique canadienne-française. Au milieu de l'enlisement de l'idéal canadien, des coeurs jeunes et neufs, encore tout vibrants de foi et de patriotisme, se sont levés pour **réagir.** Oui, l'Association fut avant tout une oeuvre de réaction.

Réaction contre l'affadissement de la foi qui s'exilait de plus en plus de la vie publique.

Réaction contre "l'éparpillement" des forces catholiques devenues sans cohésion.

Réaction contre l'abandon des qualités maîtresses de la race, contre l'indifférence au fort de la lutte qui menaçait notre nationalité.

Réaction enfin contre "la course aux intérêts mesquins" pour relier l'avenir à la tradition de nos grands ancêtres.

Voilà ce que fut l'Association à sa naissance et ce qu'elle est encore.

Ce qu'elle veut

Le Canada avait besoin d'être sauvé, il lui fallait des sauveurs. L'Association a voulu les préparer. Ce qu'elle veut, c'est donc la formation d'une élite pour comprendre et vivre cet idéal. Ce qu'elle veut, c'est l'enrôlement des volontés généreuses pour les orienter vers la défense de la Religion et de la Patrie et "faire conquérir à la race la plénitude de ses moyens d'influence et de progrès".

C'est pour cela qu'elle va puiser dans le sein même de la nation, de toute la nation, les forces vives qui s'y gaspillent dans l'inaction, pour les canaliser, les unifier et en faire une puissance avec laquelle il faut compter, "la première peut-être de l'avenir".

Ce que l'A. C. J. C. a déjà fait, ce qu'elle fait encore pour les idées saines, les vrais principes, la langue, l'éducation, l'agriculture et la colonisation le prouvent assez.

Aussi, récemment encore l'on pouvait dire à ces jeunes, en toute vérité: "Dans ce pays, Messieurs, l'on ne fait plus rien de bon sans "avoir recours à vous".

Ses moyens

Et quels sont les moyens de formation de l'A. C. J. C.

—Ils sont aussi simples que puissants. C'est la **piété — l'étude — l'action.**

Sans vouloir entrer dans plus de détails, qu'il suffise de toucher ceci du doigt. Par la piété l'Association forme des hommes de coeur, franchement chrétiens, ce qui veut dire chrétiens militants, généreux et dévoués.

L'étude lui donne des hommes de conviction qui savent ce qu'ils veulent et qui savent le vouloir. Grâce à l'action enfin, tout le champ des oeuvres vitales, catholiques et nationales, se voit envahi par des ouvriers actifs, désintéressés et qui savent vivre pour les autres.

Vivre pour les autres, — laissez-moi souligner ce mot — oui ce doit être là la caractéristique d'un membre de l'A. C. J. C.

Toujours et partout ceux sur qui la Patrie et la Religion ont pu compter, ont été des grands coeurs capables de se donner, de se dévouer, de sacrifier quelque chose d'eux-mêmes: de leur talent, de leur temps et de leur bourse, pour une cause noble et grande. Et ceux-là seulement sont les vrais membres de l'A. C. J. C. Ce ne sont jamais les sursauts d'enthousiasme qui ont soutenu les oeuvres. L'enthousiasme peut les faire naître, il les peut nourrir, mais ne peut seul les faire vivre.

Il importe donc que surtout où il y a des membres de l'A. C. J. C., l'Association apparaisse toute rayonnante de son idéal. Il importe donc que le peuple en regardant la conduite et l'action des jeunes de l'A. C. J. C., s'aperçoive qu'il y a autre chose que le terre-à-terre de cette vie, autre chose que les petites affaires du "moi", mais que plus haut que les préoccupations de comptoir et de bureau il y a le Canada et le Dieu du Canada.

C'est quand on saura qui nous sommes qu'on apprendra à nous aimer ou à nous craindre.

C'est quand nos idées et surtout nos oeuvres se seront imposées que nous verrons grandir notre prestige dans l'esprit des autres races plus avides de faits que nous. Debout les jeunes! Préparons-nous résolument, généreusement, sérieusement. N'oublions pas la parole du grand évêque bénissant jadis ce nouveau-né qu'était le Cercle LaVérendrye:

"Je bénis de grand coeur le Cercle LaVérendrye, ses officiers "et ses membres; et je compte sur notre chère jeunesse catholique "pour le développement et l'affermissement du règne de Jésus-"Christ au Manitoba et dans tout l'Ouest Canadien."

* * *

Voici le conseil que s'est choisi le Cercle LaVérendrye pour l'année 1916-1917:

Président: Ernest Gagnon.
Vice-Président: Docteur N.-A. Laurendeau.
Secrétaire: Marius Benoit.
Sec.-correspondants: Anatole Bohémier et Narcisse Fournier.
Trésorier: A.-C. Manny.

* * *

Le Cercle aura sa Retraite Fermée les 8, 9 et 10 décembre.

LE CERCLE LA VERENDRYE.

M. LE GOVERNMENT ET MME LA LOA

En lisant l'article de la **Liberté** du 4 octobre intitulé: "Erreur néfaste", il me venait à l'idée les pensées suivantes:

Sans doute le docteur Godin, président de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan, a raison. Le gouvernement est un intrus dans l'école dans la Saskatchewan et au Manitoba, et ailleurs aussi. Sa loi d'obligation scolaire est une atroce tyrannie et chaque père de famille que de prétendus inspecteurs, contrôleurs, viveurs aux dépens du public, parasites couverts de l'aile de leur patron le gouvernement, chaque père de famille que ces messieurs auraient le toupet de venir embêter par des enquêtes sur eux et sur leurs enfants seraient parfaitement dans leur droit de fourrer ces parasites à la porte très poliment, et même sans politesse.

Oui, mais... le **Governement!** C'est la **Loâ!** (Oh! ce **Governement!** Oh! **La Loâ!**...) Cela fascine les pauvres gens.

Nous tremblons devant des mots, mes chers amis. Comment notre population a-t-elle pu se créer un pareil fétiche? Nous sommes dans un pays où le peuple est supposé se gouverner lui-même. On oublie trop que le gouvernement —oui,messieurs, le **Governement** — dépend du peuple, est, ou plutôt devrait être nommé par le peuple — ce qui n'existe pas avec le système de corruption éhontée qui préside aux élections — que le **Governement** ne devrait pas faire trembler, comme c'est trop souvent le cas.

La loi, pour obliger, doit être juste. Sans cela ce n'est que la **Loâ** que l'on peut, et souvent que l'on doit mépriser.

—Oui, mais il y a la prison, il y a les amendes.

C'est vrai. Mais voyez-vous, Monsieur le **Governement,** pour **faire observer sa Loâ,** ses lois injustes, obligé de faire appréhender par ses agents tous les honnêtes gens d'un pays, les traiter devant des juges pour les faire condamner à l'amende ou à la prison! **C'est** Monsieur le **Governement** qui serait bientôt par terre!

"Libre Citoyen."

GRENADES

Nos frères des Etats-Unis viennent de former une fédération catholique. Cette fédération aura pour but:

(a) De cimenter les liens de fraternité si nécessaires entre les sociétés de langue française aux Etats-Unis.

(b) De préparer des relations sympathiques avec les autres sociétés catholiques afin de rendre plus efficaces nos efforts communs pour la protection et l'avancement des intérêts catholiques en ce pays et la diffusion des oeuvres de piété, d'éducation et de charité.

(c) D'étudier les questions sociales afin de diriger les Franco-américains dans la bonne voie; de leur enseigner les devoirs qu'ils ont à remplir envers l'autorité civile et religieuse, la patrie américaine et leur foyer.

(d) De répandre la bonne littérature, surtout les journaux catholiques; travailler à la diffusion des bons principes dans toutes les sphères de la société; dans la politique et le commerce comme dans les relations sociales.

Voici les noms des sociétés qui ont adhéré à ce projet: l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, les Canado-Américains, les Chevaliers Jacques-Cartier, la Brigade des Volontaires Franco-Américains.

Programme vigoureux et qui devra donner des fruits et pour l'Eglise et pour notre race, mais qui ne nous étonne pas de la part des Franco-Américains. Ce devrait être un stimulant pour nous du Canada. Allons-nous nous laisser devancer par nos frères des Etats-Unis? Il faut bien le confesser, nos frères de la République américaine nous devancent en matière d'organisation et peuvent nous être offerts en exemple.

A quand donc l'organisation —prônée si vigoureusement et éloquemment par notre collaborateur Saint-Claude, — de toutes les forces françaises et catholiques du Canada?

* * *

"Au début, **ce ne fut que dans l'armée française elle-même que l'on fut persuadé que le triomphe de la théorie stratégique de l'état-major français assurerait indubitablement la victoire finale. Dans les états-majors des Alliés, très peu d'officiers s'étaient rendus à cette évidence.** La plupart s'imaginaient que les principes de Clausewitz, tels qu'ils venaient d'être mis, en pratique par de Moltke, représentaient le dernier mot de l'art moderne de la guerre: ils étaient loin de s'attendre à ce que les Français eussent conçu le dessein d'arrêter les vagues convergentes des hordes allemandes en ayant recours à une manoeuvre inventée par Napoléon", écrit en parlant de la victoire de la Marne le colonel breveté d'état-major Maude, critique anglais de renom.

Et dire que nos bons journaux anglais d'ici ont eu le culot d'attribuer cette victoire à la science stratégique de French.

Du même:

Les nôtres, dans leur impétuosité, allèrent trop loin, et dans la matinée du 10 septembre, une contre-attaque imminente les surprit dans une position d'extrême péril. Kluck et Bülow avaient organisé cette contre-attaque, lorsque la nouvelle de la **victoire remportée par Foch à la Fère-Champenoise les obligea d'abandonner leurs desseins.**

Autre preuve que ce sont les Anglais qui gagnèrent la victoire de la Marne.

* * *

Et ceci:

A mesure que la connaissance des causes qui avaient amené cette longue retraite pénétrait dans l'armée britannique, les officiers et les soldats comprirent de mieux en mieux pourquoi ce suprême sacrifice leur avait été demandé, et lorsqu'ils surent que chaque heure de leurs souffrances avait servi à la cause commune, **ils reconnurent l'excellence de la tactique qui les avait conduits si habilement à la victoire finale, et ils sentirent que leur sort était en de bonnes mains.**

Ne demontre-t-il pas que c'est la stratégie britannique qui valut à Joffre son immortelle victoire?

* * *

"Lecture faite du rôle joué au Mexique par certains financiers américains (Ce sont ces financiers qui depuis plusieurs années y entretiennent l'anarchie. — Note de la rédaction.) on doit forcément conclure que certains de ces financiers appuieraient de leur argent Satan dans une expédition dont le but serait de voler les portes du ciel." — The **Casket.**

* * *

"Les mariages mixtes sont incontestablement l'une des causes maîtresses des terrifiantes pertes subies par le catholicisme dans les régions anglaises de l'Amérique du Nord." — **The Casket.**

Pourquoi en est-il autrement dans les régions où l'on ne parle pas l'anglais?

LE COIN DES DAMES

C'EST aujourd'hui lundi et j'en profite pour me faufiler dans mon "coin". Même pendant la saison du grand ménage, qu'on peut considérer à bon droit comme un fléau, j'ai pour habitude — louable ou non — de flâner un peu le lendemain du dimanche. Je suis de l'opinion de cette dame qui me disait, ces jours derniers, qu'après s'être reposée le septième jour, elle trouvait la transition trop forte en se grimpant dès le lundi matin sur l'escabeau, torchon en main, pour enlever dans chaque coin et recoin cette poussière qui vient on en sait d'où, tant il y en a toujours et partout.

Laver, frotter, mettre tout à l'envers exprès, mon Dieu, quelle scie la propreté nous a-t-elle montée là! Je vous dis, moi, que ce serait à désirer vivre dans une grotte au désert, pendant ces deux époques de l'année tant redoutées des pauvres femmes.

Mais c'est tout de même consolant, quand tout est fini, de promener un oeil satisfait sur les parquets luisants, les tapis qui ont repris leur vraie couleur, les boiseries bien nettes, et les rideaux rafraîchis suspendus aux fenêtres.

Et n'y a-t-il pas un certain bonheur, chères lectrices, pour nous, jeune fille, à rendre coquet ce nid qui renferme d'ordinaire bien des "trésors"? Cette année tout particulièrement, j'ai trouvé un vrai charme à faire l'inventaire des miens, à fouiller mes souvenirs, à brasser un tas de petites choses qui m'ont fait revivre tant de jours heureux! J'ai relu avec délices des lettres chères que je recevais lorsque j'étais en pension — et celles de plus tard, qui me sont précieuses à l'égal de vieilles reliques. Tenez, j'ai même ouvert ma boîte à images, que j'ai regardées une à une, et qui m'ont mis du baume au coeur en me rappelant les circonstances qui me les ont values... et qui font époque dans la vie d'une petite fille...

Mon Dieu que j'aimais les images! C'est sûr que je n'aurais jamais fait une iconoclaste! Aussi étais-je rouge d'une belle indignation quand en étudiant mon histoire de l'Eglise, j'en arrivais aux méfaits de cette secte hérétique...

Et, à l'exemple de Xavier de Maistre, n'est-ce pas délicieux, un petit voyage autour de sa chambre ! Quel joie réconfortante à s'arrêter au pied du Christ suspendu à la tête de son lit qui reçoit nos peines et nos joies! Quelle douceur à contempler l'image de sa première communion, le plus beau jour de toute une vie! Et puis ce sont ici et là des photographies de parents adorés, d'amies chères... tout un monde d'affections se trouve là enfin! Ne vous êtes-vous jamais demandé, le coeur serré: "Serai-je longtemps encore dans ce petit nid rempli de mes rêves de jeune fille??? Et pourtant! à quoi bon, chères lectrices, vouloir sonder l'inconnu? Comme le dit le poète: "Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture". Mais malgré cette assurance que la Providence veille sur nous, on s'inquiète et on tremble. Ayons confiance! Car, à chaque jour suffit sa peine.

JACQUELINE DES.ERABLES.

16 octobre 1916.

QUESTIONS ENFANTINES

On aime à gâter les enfants! Cependant si nous réfléchissons à la triste signification de cette phrase nous serions plus prudentes dans notre conduite envers nos petits.

La manière d'élever les enfants dans l'ancien temps, le temps de nos grand'mères, nous paraît aujourd'hui quelque peu barbare. Dans ce temps-là, on croyait nécessaire d'habituer les enfants, les garçons surtout, à supporter le froid ou le chaud sans se plaindre. On leur faisait suivre un régime d'alimentation sobre mais fortifiant. Les bonbons, les friandises ne se donnaient pas tous les jours; on les réservait pour les grandes fêtes. Du pain ,du lait en abondance, et un peu de viande à des heures réglées formaient de constitutions fortes et endurantes. Les habits étaient simples mais résistants, afin de permettre à ces petits de courir, de jouer sans crainte.

De nos jours on gorge les enfants de bonbons, de crème à la glace. A la plus légère indisposition on dorlote, on choye, on satisfait toutes les fantaisies de l'enfant, aussi longtemps que le mal réel ou simulé dure. Nous devrions plutôt faire attention aux maladies de l'âme qui se déclarent bien vite et qui si elles ne sont pas arrêtées de suite, produiront plus tard bien des malheurs.

On entend dire souvent: gâtons un peu ces chers petits pendant qu'ils sont jeunes; ils auront bien le temps d'avoir de la misère. Nous oublions qu'en gâtant les enfants en leur donnant tous leurs caprices, nous leur préparons un avenir malheureux, car si on laisse prendre à cette jeune plante une mauvaise direction, elle aura bien de la peine à se redresser plus tard. C'est dès les premières années de la vie, même au berceau, qu'il faut s'appliquer à donner aux enfants une âme virile dans un corps robuste. Il ne faut pas regarder le bébé comme une chose avec laquelle on joue, qu'on élève avec des baisers, qu'on parfume qu'on pare comme une poupée à l'étalage pour entendre dire: "Quel amour d'enfant!" Songeons bien que cet amour de bébé a une âme et que cette âme toute ensommeillée encore demande notre attention, nos soins.

Le bébé ne raisonne pas, mais il comprend par instinct le bien et le mal. Il sait, le malin, que s'il pleure fort, il aura un bonbon pour se taire. Que s'il fait une colère pour obtenir un objet désiré, qui craint les convulsions accourt vite, prend le petit démon dans ses bras, étouffe de ses baisers ses sanglots, ses hurlements et lui prodigue tous les mots adorés contenus dans le dictionnaire enfantin.

C'est le commencement des gâteries.... L'enfant grandit, le petit garçon, lui, devient violent, gourmand, égoïste; l'instinct lui suggère toutes sortes de plans pour obtenir ce qu'il veut. C'est alors qu'il faudrait courber cette volonté rebelle par l'obéissance et l'accoutumer petit à petit à faire des sacrifices.

La petite fille, elle aussi, grandit et demande une spéciale attention. On est porté à la gâter plus que son petit frère; elle est si frêle, si délicate, si mignonne! mais son caractère a aussi besoin d'être formé. La fillette - même de cinq ans est vaniteuse et nous encourageons souvent cet instinct, nous favorisons, par notre conduite, ses tendances à la coquetterie. Des robes de prix, chaînes, bracelets, bagues avec pierres précieuses — tout cela convient à la petite idole qui se pavane devant ses petites amies, se rengorge, se laisse admirer tout en s'admirant elle-même.

Il faut bien se rappeler que cette petite aura, dans quelques années, quinze ans, dix-huit ans. En grandissant, le goût de luxe se développera avec elle et la pauvre petite ne sera jamais satisfaite de rien et ne pensera qu'à sa toilette, qu'à son comfort.

Au lieu de gâter nos enfants, corrigeons-les, aimons-les sincèrement, car au fond de ce sentiment si doux il y a une grande responsabilité. L'unique souci de la mère est donc de commencer l'éducation de son enfant dès le berceau, ne pas attendre qu'il soit sur les bancs d'école pour développer ses qualités, ou corriger ses tendances mauvaises.

Gertrude.

L'ART A LA MAISON

C'est si doux, c'est si exquis, quand il neige et qu'il fait froid, de se blottir au coin du feu, savourant le confort de son "chez soi". On ferme les yeux sur la tristesse du dehors, on fait la sourde oreille au vent qui souffle du nord.

Mais pour aimer et rester au foyer il faut le rendre agréable, l'enjoliver, si vous le voulez bien. Parmi les parures les plus fraîches et les plus modestes, les fleurs ont certainement la première place, et elles procurent dans la famille de douces jouissances, surtout pendant le long hiver. Ceux qui n'aiment pas les fleurs sont rares, et on dit qu'il faut s'en méfier, car le dédain de ce que Dieu a créé de plus délicat, de plus odoriférant dénote un esprit étroit, un mauvais coeur. Quand on voit des fleurs dans une fenêtre on peut dire: il y a une femme industrieuse et bonne qui habite là, car l'amour des fleurs suppose des goûts relevés, l'amour du chez-soi et l'ordre dans la maison.

Il y a du bonheur à voir grandir une fleur, à l'arroser tous les jours. Cette feuille qui s'ouvre nous rappelle les beaux jours passés tout en nous faisant désirer le printemps à venir.

La culture des fleurs est très facile quand on veut se donner un peu de peine. Il se vend dans ce moment, des hyacinthes doubles et simples sous forme d'oignons pour la modique somme de cinq sous. Avec ces fleurs on vous fournit des renseignements imprimés très simples à suivre qui vous donnent le moyen d'avoir de belles fleurs pour Noël. On fabrique aussi actuellement des jardinières si élégantes et si peu dispendieuses que la personne qui a le goût des fleurs peut facilement s'en procurer une et ainsi mettre un air de fraîcheur dans sa maison.

DE LA MODE

A mesure que les jours raccourcissent, les jaquettes des costumes s'allongent. Le manteau ample sera grand favori cet hiver. L'emploi des manches protectrices pour empêcher le vent de s'engouffrer dans l'ouverture des manches très larges le rend pratique et chaud. On remarque aussi des manteaux qui sont légèrement ajustés. Le drap à double face, le drap bouclé et le drap zibeline sont conseillés pour la fabrication de ces manteaux.

• • •

Si les jupes s'amplifient de plus en plus, les corsages par contre perdent de leur volume et sont aussi simples que possible.

• • •

Les effets de casaquin, de tunique, de blouson sont des plus recherchés en ce moment dans les blouses comme dans les corsages pour les dames qui refont leurs robes. Les effets de bavettes, de corselets, de bretelles continuant les lignes de la jupe ne sont pas moins favorisés sous ce rapport.

• • •

Comme garnitures, la frange, les glands et les broderies en soie ou en laine de couleur vive ou sombre sont bien employés sur les robes. On emploie aussi beaucoup de broderies de perles, surtout sur les robes d'après-midi. Cette broderie s'exécute assez rapidement et constitue une garniture peu coûteuse, donnant une apparence très riche à la robe. Pour ce genre de broderies on se sert de perles, soit assorties comme teinte à la robe, soit blanches ou d'un ton contrastant ou encore des perles d'argent ou d'acier. Pour enfiler des perles on se sert de deux fils de soie fine.

RECETTES

Pain blanc

Ingrédients: 2 tasses de lait; 2 tasses d'eau bouillante; 2 gâteaux de levain (Fleischman's); 2 cuillerées à soupe de sucre; 1 cuillerée à soupe de sel; 1 cuillerée à soupe de beurre ou graisse; 3 pintes plus ou moins de farine.

Préparation: Versez l'eau bouillante sur le lait. Quand cela est tiède ajoutez le levain bien émietté, le sucre, le beurre fondu et le sel. Laissez reposer cinq minutes. Mettez dans le contenu quatre tasses de farine et battez avec une cuillerée de bois pendant cinq minutes, puis ajoutez de la farine petit à petit jusqu'à ce que la pâte devienne molle et élastique. Il faut pétrir la pâte environ quinze minutes. Mettez dans un bol en grès que vous aurez soin de beurrer. Couvrez-la avec une serviette bien propre et laissez-la lever dans un endroit assez chaud jusqu'à ce qu'elle bouille. Alors pétrissez-la encore, coupez-la en petits rolls, et laissez la pâte lever, jusqu'à ce qu'elle ait atteint deux fois son volume. Faites cuire dans un fourneau chaud environ 60 minutes. Cette méthode prend trois ou quatre heures pour faire le pain.

• • •

Biscuits

Ingrédients: 2 tasses de farine; 4 cuillerées à thé de poudre; 1 cuillerée à thé de sel; 1 tasse de lait; 1 cuillerée à soupe de beurre; 1 cuillerée à soupe de graisse.

Préparation: Sassez la farine, le sel et la poudre ensemble deux fois. Défaites en crème le beurre et la graisse et ajoutez à la farine avec le bout des doigts, puis ajoutez le lait, mélangez avec un couteau en argent jusqu'à ce que la pâte soit bien molle. Mettez-la sur votre planche sans la pétrir et roulez légèrement trois quarts de pouce d'épaisseur. Coupez et faites cuire dans un fourneau chaud environ quinze minutes.

• • •

Petits pains délicieux

Ingrédients: 3 cuillerées à soupe de beurre; 1 cuillerée à soupe de sel; ½ tasse d'eau tiède; 1 chopine de lait; 1 cuillerée à soupe de sucre; 2 gâteaux de levain comprimé; 6 tasses de farine.

Préparation: Faites bouillir le lait et versez sur le sucre, le sel et le beurre, faites refroidir et quand c'est tiède ajoutez le levain dissout dans l'eau tiède, puis ajoutez les trois tasses de farine. Battez bien fort et laissez lever jusqu'à ce que cela devienne une masse mousseuse puis ajoutez encore trois tasses de farine. Laissez lever deux fois son volume et mettez sur la planche à pétrir. Pétrissez légèrement et roulez un demi pouce d'épaisseur. Avec un coupe pâte, coupez les biscuits, beurrez chaque morceau et mettez-les dans une lèchefrite graissée un pouce de distance. Laissez lever jusqu'à ce qu'ils soient très légers et faites cuire dans un fourneau bien chaud vingt minutes.

E. R.

INSTALLATION DES NOUVEAUX OFFICIERS DE L'ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Mercredi, la salle des Forestiers Catholiques, Cour Taché No 252, avenue Provencher, était décorée comme il convient aux jours de grande fête. L'étranger le moins averti, en jetant un regard même rapide sur les différentes décorations de la chambre, pouvait se rendre compte immédiatement qu'il était dans une des salles des Forestiers Catholiques. L'artiste décorateur, en effet, avait parsemé avec libéralité les lettres initiales de l'Ordre sur des bandes de papier habilement et gracieusement travaillé. La décoration dans sa simplicité cadrait bien avec le caractère de la fête. L'oeil pouvait aussi apercevoir à droite, sur un des pans de la muraille, la draperie de deuil, en souvenir des regrettés frères MM. Edmond Béliveau et Edouard Guilbault.

Tous les frères de l'Ordre, sauf ceux que des occupations pressantes retenaient ailleurs, étaient présents.

De quoi s'agissait-il donc? Il s'agissait de l'installation des nouveaux officiers de l'Ordre des Forestiers Catholiques, Cour Taché No 252. S. G. Mgr l'Archevêque, ancien chapelain de l'Ordre avait bien voulu rehausser de sa présence l'éclat de cette cérémonie. A ses côtés, tous les frères voyaient avec plaisir leur nouveau chapelain, M. le curé W. Jubinville. M. l'abbé Prud'homme, chancelier de l'archidiocèse accompagnait Sa Grandeur.

M. Marion, Chef Ranger, monta au fauteuil, et demanda à Sa Grandeur de bien vouloir ouvrir la séance par la prière accoutumée: "Veni Sancte Spiritus". En entendant le Prince de l'Eglise et Premier Pasteur de ce diocèse réciter cette belle prière liturgique, cri sorti de la poitrine du prophète de l'Ancienne Loi et dont l'accomplissement s'est réalisé le jour de la Pentecôte, en voyant tous ces hommes jeunes et vieux, les genoux en terre et les fronts courbés dans l'attitude de la prière, il était facile de conclure que l'Ordre des Forestiers Catholiques entend manifester sa foi publiquement. Et cela fait toujours du bien au coeur d'assister à un pareil spectacle.

La prière d'usage terminée, M Marion se mit à l'oeuvre, et exécuta le cérémonial prescrit par le Rituel de l'Ordre dans tous ses détails. Rien ne fut omis. Le tout se fit avec une gravité des plus imposantes et des plus touchantes Puis le Chef Ranger manda M. O Bellavance au siège présidentiel, en sa qualité de Député Haut Chef Ranger, afin de pourvoir à l'installation des nouveaux officiers. Le cérémonial de l'Ordre sur ce point est des plus graves et des plus solennels. Les nouveaux officiers, après avoir promis fidélité aux règlements de l'Ordre, après avoir juré solennellement de se départir de leurs différents offices avec soin et diligence, après avoir accepté leurs responsabilités nombreuses, et avoir reçu officiellement leur mandat de la part du Député Haut Chef Ranger, reçurent leurs médailles respectives, emblèmes de leurs difficiles fonctions, et retournèrent à leurs bureaux. L'installation était terminée. Le nouveau Chef Ranger, M Arthur Prendergast, prit place au fauteuil présidentiel. Ses premières paroles furent des paroles de bienvenue à l'adresse de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. En termes choisis et délicats, comme il lui sied si bien, il rappela à Sa Grandeur, l'explosion de joie qui éclata en décembre dernier, lorsque la nouvelle arriva de la Ville Eternelle, annonçant la nomination de Monseigneur au siège archiépiscopal de Saint-Boniface. Tous les voeux de la population catholique du diocèse trouvaient enfin leur accomplissement. Tous les yeux étaient tournés depuis plusieurs mois vers celui que le regretté Mgr Langevin avait établi de son vivant comme l'homme de sa droite, et l'héritier de son héritage. Il remercia Sa Grandeur des conseils si sage qu'il avait à maintes reprises donnés aux membres de l'Ordre, alors qu'il était leur chapelain. Ces avis empreints de bonté, et marqués au coin d'une prudence et d'uen pondération peu ordinaires, ils sont restés profondément gravés dans la mémoire de tous les frères de l'ordre.

Puis il invita Mgr l'Archevêque à bien vouloir bénir le beau Christ en ivoire accroché à la muraille. Monseigneur se fit un plaisir de bénir ce symbole de la rédemption, et plaça lui-même cet étendard du salut au poste d'honeur, au-dessus du trône présidentiel.

Monseigneur se leva au milieu des acclamations de l'auditoire, et remercia le Président, Chef Ranger, des paroles de bienvenue qu'il venait de lui adresser. Ne pouvant plus continuer ses offices de chapelain, il avait chargé de cette importante fonction le curé de la paroisse. Il félicita les membres de l'Ordre de leur esprit de foi. "Sans doute, dit-il, votre société est une société de bienfaisance et de secours mutuel, mais c'est par-dessu tout un ordre catholique. Votre ordre n'admet pas le système faux et pernicieux, qui consiste à dédoubler la conscience de l'homme, à être catholique au foyer et sans religion en public. L'homme ne saurait effacer le caractère du baptême. Il porte le sceau des régénérés partout où il se trouve, dans la vie privée comme dans la vie publique. Votre Ordre répudie comme une infamie et une fausseté les doctrines de l'école libérale doctrinaire, parce que son but ultime est la déchristianisation de toute nation qui se flatte d'être catholique. Je vous félicite donc d'avoir compris votre devoir, et de ne pas craindre de placer le crucifix à son poste d'honneur alors qu'on vient de le faire descendre de l'Ecole Normale de Saint-Boniface. Car enfin soyons logiques. Ou le crucifix signifie quelque chose, et alors soyons conséquents; si nous avons foi en le Christ, donnos-lui la place qui lui revient, ou le crucifix couvre une superstition et signifie un mythe, et alors pourquoi s'acharner à le faire disparaître?"

M. Prendergast, le Chef Ranger, invita ensuite M. le chapelain, M. l'abbé W. Jubinville à adresser quelques mots. M. le Chapelain, avec cette éloquence facile qui lui est coutumière, félicita l'ordre de son esprit de corps, de cet esprit chrétien qui anime toutes ses actions, et leur annonça qu'il entendait ne déléguer à personne ses responsabilités de chapelain. Cette nouvelle fit évidemment un plaisir peu ordinaire aux membres de l'Ordre qui couvrirent d'applaudissements cette heureuse nouvelle.

Il était bien entendu que les invités prêtres adresseraient tous la parole, et M. le Président voulut mettre à la torture M. l'abbé J.-H. Prud'homme. L'archevêque ayant parlé, le chapelain ayant à son tour adressé la parole, il lui restait peu à dire. Aussi rien de mieux à faire pour lui que de présenter sous une forme quelque peu différente l'idée exprimée avec tant de justesse par Mgr l'Archevêque. Il rappela la prophétie du psaume deuxième. L'auteur, qui selon toute vraisemblance est David, dans ce psaume lyrique par sa forme, mais messianique par le fond, l'auteur nous montre les nations coalisées contre le Seigneur et son oint, le Messie. Leurs chefs se mettent en tête de ces rebelles dont le but est de rompre les liens qui les attachent au joug de Dieu. Mais Dieu leur répond d'abord par dédain et calme comme il convient à sa majesté infinie, puis en face de leur persistance dans la révolte, il leur répond par la voix des faits. Lui seul est Dieu, lui seul est Roi. Son représentant sur la terre, son ambassadeur le Christ est Dieu et Roi. Il faut que les nations lui obéissent sous peine de périr.

Cette prophétie s'est réalisée du temps des persécutions des empereurs romains. Elle se répète de nos jours, alors que les nations de la terre ont chassé Dieu de l'école, de la famille et de la société. Et pourtant le Christ est Dieu, Il a reçu les nations en héritage. Les nations ont secoué le joug, et ont prôné deux théories infernales, l'émancipation de la raison et de la chair. Pour avoir voulu mettre Dieu de côté, elles récoltent en ce moment, sur les champs de bataille, en Europe, des fruits bien amers. C'est la réponse du Christ par la voix du sang aux révoltés du XXe siècle. Les nations ne veulent plus du joug suave de la Charité! Force leur est d'accepter le oug de fer.

Honneur donc aux Forestiers Catholiques qui ont mis leur confiance en Dieu, et dans le Christ.
monial de l'Ordre, et la réunion
Le Président poursuivit le cérése termina en causerie la plus fraternelle, et tous rentrèrent dans leur foyer, emportant de cette réunion un délicieux souvenir.

COMMENT MEURENT NOS SOLDATS FRANCO-CANADIENS

Nous nous faisons un devoir de publier les renseignements suivants que nous communique le caporal J. Chavanne sur la mort au front de son ami Aug. de la Barrière, qui était depuis quelques années un citoyen de Saint-Boniface.

Je quittai Saint-Boniface, nous dit le caporal G. Chavanne le 24 août 1914, en compagnie de mon ami Aug. de la Barrière. Je fis avec lui le voyage de Winnipeg jusqu'à Paris. Là nous nous séparâmes, lui prenant la direction de Bordeaux et moi la direction de Lyon.

Auguste de la Barrière fut affecté au 209e Régiment d'Infanterie. J'eus le plaisir de communiquer souvent avec lui, jusqu'au jour où je reçus de sa mère la triste nouvelle de sa mort au champ d'honneur.

Voici quelques détails sur cette belle mort:

Auguste de la Barrière, qui avait le grade de sergent, fut blessé grièvement par un éclat d'obus à la poitrine en menant vigoureusement sa section à l'assaut lors d'une attaque que fit son régiment au fameux bois Sabot, en Champagne, le 12 février 1915.

Malgré son horrible blessure, il eut la force et le courage de se relever, et après avoir transmis les instructions qu'il avait reçu, il se rendit de lui-même au premier poste de secours. Là, il reçut les premiers soins et fut transporté à Swiffres, au château de Nanlivet, propriété de M. Jules Bourgeois, qui était transformé en une magnifique ambulance.

Il vécut là dix jours, conservant toute sa connaissance, et écrivit à sa famille, disant qu'il avait fait avec joie le sacrifice de sa vie pour la patrie. Il se prépara saintement à mourir, et après avoir reçu avec piété les derniers sacrement, il expira le 23 février, recommandant au prêtre soldat qui l'avait assisté, de faire savoir à sa famille et à ses amis qu'il était mort en bon chrétien.

Il fut enterré, avec tous les honneurs militaires, au cimetière même de la ville de Swiffres (Marne).

Quelques jours après, me trouvant dans ces parages, j'eus le bonheur de visiter et de prier sur cette tombe et je posai moi-même une belle croix et l'inscription suivante que m'envoyait sa famille:

"Là repose Auguste de la Barrière, sergent au 209e régiment d'infanterie, mort chrétiennement au champ d'honneur le 23 février 1915."

Le sergent Auguste de la Barrière fut cité à l'ordre du jour en ces termes:

"17e corps d'armée, 209e régiment d'infanterie.

"Auguste de la Barrière, sergent. "A l'attaque du 12 février 1915, a conduit sa demi-section à l'assaut avec un courageux entrain, appelé par les circonstances à prendre le commandement de la section, l'a portée vaillamment en avant, malgré ses pertes. Blessé grièvement, a assuré la transmission de ses ordres encore quelques minutes, au bout desquelles il s'est évanoui."

Remise fut faite à sa mère de la Croix de Guerre, qu'il avait si noblement gagnée.

DEPART DE LA REV. SOEUR LUPIEN

La Rde Soeur Lupien, après un séjour de onze ans à l'hôpital de Saint-Boniface, dont sept comme supérieure, est partie lundi matin pour Montréal. Sous sa direction, l'hôpital a pris un développement considérable. La partie centrale, qui forme un si beau complément aux immenses ailes et les réunit si harmonieusement, restera comme le grand souvenir de son administration.

Tous ceux qui l'ont connue conserveront de plus la mémoire des aimables qualités, dont elle a constamment fait preuve dans le gouvernement de cet asile de la sourffance.

Celle qui doit la remplacer viendra prochainement de Montréal. Son nom n'est pas encore connu.

Toujours de nouvelles demandes — Depuis l'introduction sur le marché de l'Huile Electrique du docteur Thomas, nous n'avons cessé de voir croître le chiffre de nos commandes. Cela démontre éloquemment la popularité grandissante de ce remède. Peu importe le pays où l'on a recours à cette huile, elle garde touours sa valeur. Elle est embouteillée dans les bouteilles qui se portent le plus facilement et sans le moindre risque de les briser.

SUR LE FRONT ONTARIEN

La quête du charbon — Si les pèlerins de l'Ontario avaient visité Ottawa... — M. l'abbé Groulx et l'Education du patriotisme —L'allocution de M. Laurier: la lutte sera longue — M. Landry attend pour la semaine du 23 octobre le jugement du Conseil Privé — Quel qu'il soit, la lutte se poursuivra jusqu'au succès — Le français s'enseignera dans l'Ontario! — Si nous devons succomber à la tâche, nos fils ou nos petits-fils achèveront la victoire — Verdun tiendra.

Ottawa, le 16 octobre 1916.

Il y a quelques jours les fillettes de l'Ecole Duhamel considéraient avec ravissement les voitures qui déchargeaient dans la cave de leur école les premières tonnes de charbon. — **Il y en a une... En voici une autre... La maison va être chauffée... On va pouvoir aller à l'école encore...** Et leurs petits voisins de l'Ecole Guigues calculaient, de leur côté: **Ca fait une, deux, trois tonnes... Il faudra que je demande à papa combien de temps ça dure trois tonnes de charbon... Cher Frère, combien faut-il de tonnes pour chauffer l'école?...** (Et la même scène a dû se répéter un peu partout dans les écoles bilingues d'Ottawa).

Hier soir, au théâtre Centre, sous le patronage de Mme Laurier et de Mme Philippe Landry présenté par l'ancien premier ministre et remercié par l'ancien président du Sénat du Canada, adversaires d'un demi-siècle, un jeune professeur d'université, maître de la haute culture, parlait... pour aider à payer ce charbon qui permettra à ses petits compatriotes de fréquenter encore les écoles bâties avec l'argent de leurs parents.

La commission gouvernementale, qui a réussi à disposer de l'argent versé par les contribuables canadiens-français, qui devrait avoir des réserves puisqu'elle n'a pas payé la centaine de professeurs qui, depuis deux ans, n'ont pas reçu un sou de l'impôt scolaire, n'a pas jugé à propos cette année de faire déposer de charbon dans les caves des écoles bilingues — ces écoles qu'elle est fort heureuse, prétend-on, de voir ouvertes, même par l'intervention de la commission élue.

Pour empêcher maîtres et enfants de geler, pour permettre aux petits de continuer à s'instruire, les Canadiens-français d'Ottawa font actuellement **1 quête du charbon.**

Et je songeais qu'il est bien malheureux que nos visiteurs de l'Ontario n'aient pas eu l'idée, avant de rentrer chez eux, de passer quelques heures à Ottawa, ville-frontière, capitale du pays et gloire de leur province. Ils y auraient admiré d'abord un enseignement bilingue aussi brillant que celui qui les a émerveillés à Sherbrooke, et ils auraient peut-être ensuite eu la curiosité de rechercher comment il se fait qu'on en est rendu à être obligé de faire des quêtes pour assurer aux maîtres qui donnent cet enseignement le moyen de ne pas crever de faim et de n'être pas gelés avec leurs élèves.

Cela eut admirablement complété la leçon de leur voyage de Québec.

• • •

Il y avait une magnifique convenance entre le thème et les circonstances de la conférence de ce soir. Où mieux qu'ici pouvait-on parler de l'Education du patriotisme dans la famille? M. l'abbé Groulx n'a fait qu'une discrète allusion aux scènes qui se sont passées à Ottawa ces années dernières, mais l'auditoire n'avait pas besoin qu'on lui rappelle des choses qu'il a vues et vécues. Leur souvenir accompagnait la parole ardente de l'orateur, agrandissait les perspectives ouvertes par sa pensée, donnait aux sentiments éveillés par sa brillante éloquence une intensité plus profonde.

Je ne crois pas que le jeune professeur ait jamais parlé avec plus de chaleureuse élégance et fait passer dans la forme harmonieuse des mots plus de hautes pensées ou de généreuse passion.

C'est tout un cours de patriotisme qu'il a rapidement déroulé, avec des vues très générales et des applications précises. Je n'y insiste pas, car le temps presse et je crois d'ailleurs qu'un auditoire montréalais aura tout prochainement l'occasion d'entendre cette forte leçon, qui s'adresse particulièrement aux Canadiennes et qui a été écoutée hier soir avec une attention frémissante et passionnée.

• • •

M. Laurier a parlé d'une façon très simple, dans sa meilleure manière.—Nous nous réunissons ce soir pour demander du charbon. L'objet est assez modeste, mais il faudra demander bien davantage et nous préparer à payer bien davantage aussi pour assurer le triomphe de nos principes. Car, si la victoire finale est assurée, la lutte sera longue. Il suffit de lire une partie de la presse ontarienne pour voir qu'une décision favorable du Conseil Privé ne le ferait pas désarmer, qu'on essaierait aussitôt de procéder par voie d'amendement à la Constitution. Mais nous avons foi dans le succès définitif, car la justice et la vérité finissent toujours par triompher. Tâchons de dissiper ce préjugé qui tient tant d'Anglo-Canadiens et leur fait croire que notre campagne tend à la proscription de l'anglais. J'ai déjà dit à certains d'entre eux: Vous avez tort de nous juger à votre aune. On dit chez vous: Une seule langue.... Nous, nous voulons apprendre le français, langue de nos pères, mais nous entendons aussi apprendre l'anglais. Nous savons que, dans les conditions où vit notre peuple, un homme qui sait le français et l'anglais est beaucoup mieux armé pour la lutte qu'un unilingue. Venez à Ottawa, centre de l'agitation bilingue: vous y trouverez des enfants qui peuvent alternativement passer de l'une à l'autre des deux langues officielles du pays. Voilà le type d'élèves que nous voulons développer. (Il fait incidemment la comparaison des deux langues, loue la vigueur de l'anglaise, mais conclut que, dans l'ensemble, la française reste la plus belle langue du monde moderne).

S'il est juste, s'il est équitable, s'il est dans l'intérêt public que nous puissions enseigner librement le français aux enfants français — et il l'est — voudra-t-on que ce soit à l'heure où la France et l'Angleterre combattent côte à côte pour ce que nous croyons être la cause de la civilisation et de la liberté, que l'on puisse dire qu'il est, dans l'Empire britannique, un endroit où l'on refuse de rendre à la langue française l'hommage qui lui est légitimement dû?

M. Laurier répète, en terminant, que, quelles que puissent être les vicissitudes de la lutte, il est convaincu de la victoire définitive.

• • •

M. Landry annonce d'abord une nouvelle, très applaudie, car l'on a partout hâte de savoir à quoi s'en tenir sur les procès plaidés à Londres cet été. Mes renseignements, dit-il, me permettent de croire que le Conseil Privé rendra sa décision dans la semaine du 23 octobre, à la reprise de ses sessions.

Nous sommes heureux des paroles d'espoir que nous apporte M. Laurier pour la lutte... qui va commencer. Si nous l'emportons à Londres et que nos adversaires ne veuillent pas nous laisser jouir de la liberté, il faudra bien continuer à se battre; et si — je suis optimiste, mais il faut bien envisager toutes les éventualités possibles — le jugement trompait nos espoirs, il faudra bien également, avec d'autres armes et d'autres moyens peut-être, continuer la lutte. Une défaite judiciaire voudrait-elle dire que notre cause est injuste? Assurément non. Notre droit tient à la nature même de l'homme. Nous ne l'abdiquerons jamais.

Et se redressant, avec sa tranquille décision, l'ancien président du Sénat dit: En tout cas, et quoi qu'il advienne, les enfants français de l'Ontario apprendront le français. Qu'il faille pour cela lutter un an, cinq ans, dix ans ou cinquante ans, nous lutterons. Et si nous succombons à la tâche avant de voir le triomphe, nos fils ou nos petits-fils achèveront la victoire.

Les mères françaises donnent à la patrie canadienne une abondante moisson d'enfants. Par elles les berceaux refleurissent inlassablement. Nous garderons à ceux qui grandissent le droit de se développer dans l'atmosphère où vécurent leurs pères. Nous ne laisserons déformer ni leurs cerveaux ni leurs coeurs.

Sous la pluie battante, les auditeurs défilaient, causant des discours, de la jolie musique qui les avait accompagnés, de la proximité de la décision du Conseil Privé, de l'entrevue de M. Genest avec le maire Porter.

Car, ainsi que vous le verrez ailleurs, il semble bien qu'on a écarté pour quelque temps les menaces de poursuite pour non-paiement des taxes qui avaient causé quelque émoi et dont la mise à exécution aurait sûrement causé une très vive sensation.

Verdun paraît bien résolu à tenir.

Omer Héroux.

LE COEUR DE LA FRANCE

Quelques traits de nos héros

Après avoir visité le front belge, j'ai pu traverser certains cantonnements de l'armée britannique. Un officier me parla de la grande émotion qui avait saisi ses camarades et lui-même, quand le peuple de Paris, et l'on peut dire le peuple de France, acclama les détachements anglais, à la revue du 14 juillet. "Quel spectacle, monsieur! Jamais je n'aurais cru qu'une ville eût autant de coeur. Nulle part on ne sent si bien l'âme. J'y reviendrai.

Tout ce qui peut être dit à la gloire de ce grand coeur de France, il faut le dire, afin que les Français achèrent d'apprendre que là est leur bien le plus précieux, leur honneur, leur avenir, leur force, ce qu'il faut avant tout défendre. C'est lui qui se bat contre l'ennemi. C'est lui qui nous fait aimer, applaudir et remercier nos soldats et leurs frères d'armes.

Je citerai donc plusieurs traits parmi ceux dont j'ai eu récemment connaissance. Ils iront s'ajouter au trésor commun de l'histoire de la guerre sur lequel nous veillerons et que nous garderons jalousement. Car cette richesse-là, encore plus que les autres, a ses voleurs.

Au commencement de ce mois, mourait, à l'hôpital militaire de Vichy, des suites de ses blessures, le caporal Georges Sergent, du 8e régiment de génie. Georges Sergent, "dans le civil", était commis ambulant des postes. Il avait écrit à l'un de ses amis, le 23 avril dernier, une lettre qui mériterait de demeurer, par la vigueur de la description qu'elle fait de Verdun sous le bombardement et la pluie, et par la note si française qui termine ce morceau et l'ennoblit.

"Je t'écris dans une casemate d'un ouvrage, au nord de V..., à quelques centaines de mètres de MM. les Boches. Par moment, la cagna tremble sous les coups des marmites. Il y a deux ou trois cents hommes abrités là-dedans, vivant une vie bizarre de chatshuants troglodytes, ne sortant que la nuit pour le travail, le jour restant couchés, à la lueur de bougies.

"J'ai traversé V... pour venir ici. Quel voyage! J'ai vu .... les maisons écroulées, les rues vides, où l'auto résonnait comme si on avait traversé une carrière, des tombes, de la boue, de la pluie surtout. Le soir, juché sur un caisson, je m'en venais aux positions, avec un train de ravitaillement d'artillerie. Toujours la pluie, et une nuit noire, striée aux horizons par l'éclair des pièces. Partout, l'ouragan de fer et de feu a passé: énormes trous, branches d'arbres coupées, poteaux du télégraphe lamentables, abandon complet de tout ce qui rappelle la vie de l'arrière. Ce voyage dura quatre heures; on se défilait à travers champs et bois, et, pour faire cinq kilomètres, on allongeait tant et si bien qu'on en fit dix. Le convoi contournait les trous de marmites, mais ils sont si nombreux qu'immanquablement les roues y passaient, enfonçant jusqu'aux moyeux, les chevaux jusqu'aux genoux. Tout autour, le tonnerre, des visions affreuses de bêtes mortes, de roues brisées, de matériel abandonné sous la mitraille. Un ravin, une odeur bizarre rappelant celle de l'éther: quelques obus lacrymogènes qui ont éclaté là. Monté à pic dans un bois, arrivée à notre caverne. La pluie, la boue, le froid, des ombres, des tas de boue qui vont et viennent, silencieux: ce sont des hommes, les poilus.

"On couche sur le béton, dans une humidité glaciale; pas d'eau potable; on boit une eau grise, qu'on additionne de Ricqlès. Et voilà vingt jours que les poilus mènent cette vie. Et il ne cesse de pleuvoir. Quand ils rentrent, après avoir parcouru les boyaux remplis d'eau et de boue, ils n'ont plus figure humaine. Ils sont hâves, hirsutes; les yeux brillent de fièvre; ils ne disent rien, tombent, dorment. Quels héros! Quelle lutte! Mais il fallait monter notre antenne et nos appareils. Ca sifflait: Il y a les moustiques, les frelons, les mouches à miel, les trains de ravitaillement, les locomotives. On baisse un peu la tête. Et puis les marmites tombent, pleuvent dans le ravin; un bruit de tonnerre qui secoue jusqu'aux entrailles; des éclats qui ronflent au diable; une fumée lourde et noire: la chimie de Germania. Eh bien! mon cher ami, c'est très chic de travailler dans cette atmosphère. Quand je suis redescendu aux abris, j'éprouvais une petite satisfaction. A part le travail, on ne montre pas souvent le nez dehors. Point de vue: ravin, colline, trouée comme une bassinoire, parcourue, à flanc de coteau, par une chemin toujours désert, crête, où se trouvent le fort et un village, un pauvre village qui demande grâce, criblé, que chaque jour approche du sol. Quelques poilus l'ont visité. C'est sinistre!... Partout la terre crache du feu. Sarabande fantastique que nulle plume ne peut décrire..... Pourtant, l'esprit est superbe. On siffle, on chante, on tape le carton avec ardeur, dans la caverne, quand on s'est bien reposé des fatigues d'une nuit. Le fonds de l'homme n'est pas triste. Et c'est ce qui m'a le plus frappé."

• • •

Un jeune officier d'artillerie m'écrit, à la date du 18 août: "Vous avez pris à coeur de recueillir les traits d'héroïsme que prodiguent, avec leur sang, nos bons soldats de France. Je vous envoie une lettre. Elle est d'un simple maréchal des logis de notre régiment. Blessé grièvement à son poste, avant-hier, on l'a transporté à une ambulance proche. Sans être endormi, il supporte une opération et un pansement cruels. Toute la nuit, il garde sa pleine connaissance. Il sent qu'il va mourir. Il s'est préparé chrétiennement. Au petit jour, il appelle un infirmier, et, lentement, mot par mot, il lui dicte ces quelques lignes pour sa femme:

"A Madame G.... Paris. Ma chérie, je suis touché à mort; aime bien notre fils; veille sur lui et fais-en un homme, un soldat surtout; qu'il se souvienne de son petit père, mort pour son pays. Je t'ai adorée. Embrasse bien mes parents pour moi, et dis-leur que je pars avec leur souvenir et le tien. Vive la France! Dis-leur que j'ai été bien courageux."

"Il faut avoir vu les deux pages du carnet,—carnet que tous les soldats portent sur eux,—couvertes d'une grosse écriture, qui va à la ligne chaque fois que la voix du mourant fait une pause. C'est poignant, et c'est sublime. Cet inestimable testament a été porté à la malheureuse veuve par un camarade de son mari, légèrement blessé à ses côtés et témoin de ses derniers moments. C'est lui qui me l'a montré, et m'a permis d'en prendre copie."

Un autre trait vient de m'être raconté.

Récemment, en...... une division reçut l'ordre de tenter un coup de main afin de ramener des prisonniers. Le général commandant la division s'adresse à ses chasseurs. Seuls, des volontaires devaient "marcher". Dans le nombre, on en prit une trentaine. L'expédition eut lieu de nuit, après une "sérieuse" préparation par l'artillerie. Avant de partir, les chasseurs piquèrent tous à leur boutonnière trois fleurs choisies dans les jachères voisines: un bleuet, une marguerite, un coquelicot. Et l'on partit. Un lieutenant de 22 ans conduisait la bande. Ils arrivèrent, d'un seul élan, dans la tranchée allemande, dont tous les défenseurs furent tués, sauf trois, les prisonniers "demandés". Puis la petite troupe revint, triomphante. Elle n'avait eu que deux blessés. Quelques jours après le général commandant le corps d'armée voulut passer en revue ceux qui avaient pris part à l'heureux coup de main. C'est un vrai type de chef de chez nous; ferme visage, deux yeux bleus qui savent commander et qui savent être doux, longues moustaches blondes tombant à la gauloise. Il parle bien aux soldats. Il leur parla. De sa grosse voix, bonne et bourrue, il dit: "Mes petits, je savais que je pouvais compter sur vous. Le général Joffre m'avait dit: "Je veux savoir ce qu'il y a en face de vous; il me faudrait des prisonniers." Je lui ai répondu: "Vous les aurez, mon général, grâce à mes petits chasseurs." Et je vous ai demandé d'aller me prendre des Boches. Vous m'en avez ramené trois: c'est bien, c'est très bien, votre général est content de vous." Puis, à tous, il remit une décoration: au jeune officier, la légion d'honneur; aux hommes la Croix de guerre. Parmi eux, il y avait de tout jeunes gens imberbes et de vieux réservistes à barbe grise. Comme le général épinglait la Croix de guerre sur la poitrine d'un des plus jeunes, il demanda: "Et toi, mon petit gars, tu n'a pas eu peur, quand tu es arrivé chez les Boches?—Non, mon général... Et puis...—montrant son voisin qui était un vieux—si j'avais eu peur, le grand-père était là pour me garder!"

Le général, ému, tortillait sa moustache blonde, et il fit une petite pause avant de parler de nouveau et de décorer le suivant.

Voilà le coeur de la France, par qui elle fut si grande et l'est encore.

René Bazin.

LES CANADIENS-FRANCAIS A COURCELETTE

Ils se sont couvert de gloire — Une charge aussi brillante qu'irrésistible — Récit détaillé de la prise du village

Londres. — On communique à Londres un récit détaillé de la prise de Courcelette par les Canadiens-français.

Quand l'attaque fut lancée, le 15 septembre, à 6.20 heures du matin, la 5e brigade d'infanterie canadienne-française se trouvait dans la 2e division de réserve. Un seul bataillon canadien-français était dans les tranchées. On fit part à ces hommes des succès de la 4e et de la 6e brigades.

Ils reçurent l'ordre de marcher, à 3.30 de l'après-midi. A 6 heures, on était devant Courcelette. La tâche était rude. Rapidement, chacun fut instruit de ce qu'il allait faire, et tout alla avec une précision de mouvement d'horloge.

On s'élança. Deux compagnies suivant à la file conduisaient la marche... A 150 verges en arrière, suivait une troisième compagnie, à la file, et ainsi de suite. On escalada de cette manière le mamelon cachant Martinpuich. Le sol était bouleversé.

Les deux compagnies dirigeantes se rangèrent en droite ligne en ordre, un homme à toutes les trois verges, formant ainsi une ligne de 900 verges environ. La droite se dirigeait sur le côté ouest de Martinpuich; la gauche avait devant elle la rafinerie de Courcelette. La manoeuvre n'eût pas été mieux accomplie à Salisbury Plains ou à Valcartier. Tout autour, le canon tuait ou blessait des camarades.

Le bataillon se forma de la sorte en trois vagues successives, sur un espace de plus d'un mille. La terre bouleversée aveuglait les hommes, la canonnade ennemie faisait rage comme de plus belle. Ca et là gisaient des camarades et des Boches tués antérieurement.

On dépassa la raffinerie. L'artillerie canadienne, appuyant l'attaque, tirait avec précision. Nos hommes marchaient sans s'arrêter. Rendus au village, ils s'arrêtèrent un instant, laissant ralentir le feu, de la canonnade, puis ils s'élancèrent dans Courcelette, en poussant de grands cris. Une mitrailleuse, à droite, en atteignit quelques-uns. Et les corps-à-corps commencèrent. La garnison allemande ne tarda pas à implorer merci. Poussant vers le nord, les Canadiens-français aperçurent nombre de Boches qui fuyaient, jetant leurs fusils et leur équipement. Les Canadiens-français firent plus de 300 prisonniers, sans compter les blessés. Ils prirent un canon de 4.1 pouces, avec mille rondes de munitions, plusieurs mitrailleuses et quantité de grenades.

On raconterait des faits héroïques en grand nombre, s'il ne fallait s'arrêter.

Le lieutenant H Lefebvre, percé d'une balle à la mâchoire s'est dressé, malgré les flots de sang qu'il vomissait, pour donner un nouveau commandement à ses hommes. Il est mort de ses blessures.

Le major M. Bauset fut tué d'une balle à la poitrine, au moment où il entraînait sa compagnie, l'encourageant et coopérant à toutes les tâches du soldat.

Un soldat a chargé sur ses épaules une mitrailleuse boche, qu'il a réussi à rapporter dans sa tranchée. Il fut tué, au moment où il repartait à l'assaut.

Des 2 officiers qui prirent part à l'action, 6 furent tués et 11 blessés. Deux des blessés restèrent au feu trois jours et trois nuits.

Le major Renaud et le lieutenant Lavoie furent tués par le même obus. Le lieutenant Binet est tombé lui aussi, vaillamment.

Afin de protéger un parti de 250 prisoniers allemands, on leur fit agiter un drapeau de la Croix Rouge allemande. Les artilleurs boches n'en firent pas de cas et plusieurs prisonniers furent tués ou blessés.

PAROLES DE CHEF

(Le **Devoir**)

Mgr l'archevêque de Saint-Boniface a prononcé, mardi soir, à Québec, un discours que les dépêches ont à peine signalé — à cause, vraisemblablement, de l'heure tardive où l'énergique prélat a pris la parole. Il faut y revenir, car ces paroles rappellent tragiquement les circonstances où sont nos compatriotes de là-bas et l'irréductible volonté de leur chef religieux.

Mgr Béliveau a marqué le caractère de la lutte, les relations de la foi religieuse et de la langue maternelle, le droit de premier occupant des Canadiens-français, etc.; puis, de cette voix grave, un peu lente, qui porte une aussi magnifique énergie que le verbe fougueux d'un Langevin, il a dit (nous citons le compte-rendu de l'**Action Catholique**):

"Je ne voudrais pas mêler à la joie de ce soir une note triste; nous ne voulons pas nous plaindre, mais nous aurions raison de le faire. Un coup de vent a passé sur notre province qui a emporté tout ce que nous avons de cher. Notre foi n'est peut-être pas menacée immédiatement, mais elle l'est quand même. Nous nous défendrons, c'est un devoir: nous ne pouvons pas être traîtres à notre foi. On a reproché à certains talents sympathiques à notre cause d'avoir voulu employer des moyens trop violents dans la revendication de nos droits.

"Eh bien, nous avons essayé d'un autre remède. Depuis un an, nous ne disions rien et l'on en a profité pour faire table rase de tous nos droits à la langue française.

"Légalement, si l'on peut appeler cela une loi, nous n'avons plus rien; en fait, nous gardons et nous garderons à nos risques et dépens notre langue sur les lèvres de nos enfants. Nous irons jusqu'au bout, jusqu'à la mort, si c'est nécessaire.

"Nous ferons tout notre devoir avant de crier au secours! mais nous ne nous laisserons pas égorger sans le faire savoir au pays!"

C'est la répétition, sous une forme différente, des paroles énergiques prononcées du haut de son trône épiscopal par le jeune prélat, lorsqu'il prit formellement possession du lourd et glorieux héritage de Mgr Langevin; c'est l'écho de cet admirable discours d'Ottawa qui fit passer un frisson d'enthousiasme sur les congressistes venus de toutes les parties de l'Ontario pour organiser la défense de leur langue.

Ce sont des paroles de chef, et tous les Canadiens-français soucieux de l'avenir de leur race y applaudiront avec la volonté d'aider, dans toute la mesure de leurs forces, ceux qui luttent aux avant-postes manitobains.

A la fin de son discours, Mgr Béliveau a laissé entendre qu'un jour pourrait venir où il leur faudrait faire appel au secours de la province-mère. Ce jour-là, l'archevêque de Saint-Boniface peut en être assuré, sa parole trouvera dans Québec un retentissant écho.

Nous avons nos faiblesses encore: mais la conscience nationale s'éveille...

Omer Héroux.

FRANCHISE POSTALE MILITAIRE

Nous recevons du caporal G. Chavanne la communication suivante:

M. le Rédacteur,

La **Libre Parole** du 19 octobre fait allusion à un interview que j'ai donné à Montréal au **Devoir,** le 28 septembre, et relève cette remarque que je faisais au sujet de la franchise postale militaire:

Voici exactement le texte de ma remarque (**Devoir** du 28 septembre): "En terminant vous me permettrez de faire une certaine remarque et vous demander pourquoi le gouvernement canadien n'accorde pas la franchise postale à nos épouses, à nos mères qui, depuis 2 ans et plus, sont obligées de payer 5 sous pour pouvoir nous donner de leurs nouvelles. Je crois sincèrement, comme citoyen canadien, qu'il y a là un oubli, une lacune, de la part du gouvernement canadien, et qu'il suffira de la signaler à l'autorité compétente pour que justice soit rendue.

Le Canada est peut-être le seul pays allié qui n'ait pas accordé la franchise postale militaire complète aux familles de soldats.

—La question est posée. Qui nous aidera à la résoudre?

Autour de la Ferme

ENCORE DE LA COOPERATION

C'est une véritable lubie, quoi! Mais souffrez-moi quand même: mes intentions sont si bonnes...

Nous connaissons tous le mot heureux d'un de nos grands hommes canadiens; "Emparons-nous du sol." C'est devenu le motto des Canadiens-français.

La propriété et l'exploitation du sol est la force principale d'un peuple, c'est son plus sûr revenu. L'industrie, quelle qu'elle soit, — même celle des munitions — est toujours fort aléatoire, tandis que la culture est une nécessité de tout temps et de tous lieux.

Sans doute, tout métier honnête est bon et nécessaire,; cependant, dès le commencement, il n'y a qu'un genre de travail que le bon Dieu désigne et ordonne formellement: la culture. Il crée Adam et l'institut agriculteur. Il le plaça sur la plus belle terre qui existât jamais, le paradis terrestre, mais "pour qu'il le **cultivât**". (Gen. II. 15.)

Tel paraît être aussi, dès son origine, l'état particulier assigné au peuple canadien, pour en faire un peuple fort. Le Canadien est un peuple d'agriculteurs, et c'est son plus beau titre de noblesse.

C'est donc avec beaucoup de raison que nous devons redire: "Emparons-nous du sol". Oui, "s'emparer du sol", c'est chose relativement facile; mais il faut aussi voir à le **garder**. Pour cela, il faut l'exploiter d'une manière intelligente et en tirer tout le fruit possible. Ceci nous amène à traiter de la bonne culture; mais j'aurai bien garde de m'aventurer sur ce domaine; c'est le thème traité de main de maître par notre éminent conférencier agricole M. l'abbé **N. Jutras**, et je vous renvoi à ses excellents articles publiés dans **la Liberté**.

Améliorer notre genre de culture est le premier moyen pour rester sur sa terre, mais ce n'est pas le seul. Car il est très important d'avoir à de meilleures conditions ce qui est requis pour l'exploitation de la ferme, et obtenir les plus hauts prix pour ses produits.

On y arrivera en supprimant autant que possible les intermédiaires ou agents qui prennent leurs profits et sur les articles qu'ils vendent au cultivateur, et sur les produits de la ferme, qu'ils achètent de lui. De sorte qu'en définitive, qu'il s'agisse de vente ou d'achat, c'est toujours le cultivateur qui paye l'inutile intermédiaire. Il faut donc tâcher de le supprimer; et il n'y a qu'un moyen pour cela: sortir de son isolement et son inertie, et former des coopératives pour établir des rapports directs entre le producteur et le consommateur, sans l'entremise encombrante d'un agent.

Le **Devoir** rapportait, dernièrement, un exemple frappant du bienfait de la coopération: A Brockville, Ont., les marchands vendaient les patates à un prix ridiculement élevé. Des citoyens d'esprit pratique se sont groupés et se sont mis en correspondance avec des agriculteurs du Nouveau-Brunswick dont ils ont acheté de pleins wagons de patates à moins d'une piastre le minot, quand on leur en demandait $1.40 à $1.60 à Brockville.

Voilà de la coopérative d'achat. Le succès a été parfait. A la suite de ce mouvement le prix des patates dans cette ville a sensiblement baissé.

Cet essai de coopérative que des Anglais pratiques de Brockville ont fait avec succès, nos cultivateurs Canadiens ne le pourraient-ils pas faire?

J.-C. ST-AMANT, Ptre.

TANT VAUT LA FEMME, TANT VAUT LA FERME

"Si la femme savait utiliser les "ressources de la ferme, si elle "était bonne ménagère et bonne "fermière, la vie sans douceur et "sans comfort qui fait peur à la "génération actuelle deviendrait "large et bonne".

C'est en écrivant de pareilles vérités que H.-D. Saint-Jacques travaille efficacement "à élever la "femme à la hauteur de ses plus "nobles devoirs, à lui donner la "conscience de ses responsabilités, "à la pénétrer de l'idée qu'elle est "une influence, influence charman- "te et toute-puissante qui peut "renouveler la vie des campagnes "en la refaisant par les enfants "qu'elle saurait former".

La femme, la mère de famille n'est-elle pas la pierre angulaire du foyer?

Bonne ménagère, elle saura rendre l'intérieur agréable au mari et y retenir ses enfants. Mais pour que le foyer familial retienne le père et les enfants, il faut qu'ils aient des raisons de s'y plaire.

Et comment voulez-vous qu'ils se plaisent dans une maison peu propre, aux murs nus et noirs de fumée, aux meubles boiteux et gisant pêle-mêle, aux relents de lait aigre, de fumier et de moisissure? Il leur faut évidemment d'autres attraits que ceux-là, et ces attraits, ces bonnes raisons, c'est la femme qui les créera. C'est par elle, c'est grâce à ses soins, à son ingéniosité, à son économie, que l'ordre et le bien-être règneront dans la maison "meublée avec autant de simplicité que de goût et d'entente de la vie familiale".

Le jardin fleuri, odorant, qu'enrichissent les espaliers lourds de fruits et les ruches de miel, la basse-cour abondante et bien proprette, l'étable bien garnie, la maison claire, gaie et accueillante, la table joliment servie et présidée par une fermière gracieusement vêtue, est-ce vraiment un idéal irréalisable? Non, mille fois non. Il suffit pour le rendre accessible à toutes et à tous de donner aux jeunes filles un enseignement approprié. Il suffit d'inculquer à la jeune fille le sentiment de sa mission haute et humble, le sentiment qu'elle doit, avec peu de ressources, donner beaucoup de bonheur, ce qu'elle peut en y mettant tout son coeur.

Il faut beaucoup de qualités à une femme pour être une épouse parfaite; mais l'une des premières conditions pour fonder une famille n'est-elle pas de savoir, comme la femme forte des Livres Saints, "préparer la nourriture et le vêtement", n'est-elle pas aussi d'entretenir au foyer "la flamme qui éclaire l'intelligence et qui réchauffe le coeur"?

Que les jeunes filles de la ville "tapottent sur le piano et barbouillent de la porcelaine" si ça leur fait plaisir. Pourvu que ceux qui se paient ce luxe paient aussi les comptes des professeurs et de la pension de leurs fille, la morale n'a rien à y voir. Mais de grâce, que dans les pensionnats de la campagne au moins, nos jeunes filles reçoivent les avantages de l'enseignement ménager. Et n'allez pas croire que ce nouvel essort donné à une branche de l'enseignement de plus en plus négligée soit une innovation ou une entreprise moderne. Ce serait la reprise d'une entreprise fort ancienne. N'est-ce pas Fénélon qui conseillait l'éducation ménagère des filles? Les leçons de choses n'étaient-elles pas en honneur dans les couvents d'autrefois?

A l'Abbaye-aux-Bois, pour ne citer qu'un exemple, on apprenait aux élèves, héritières des plus grand noms de France, à ranger et à plier les lessives, à mettre le couvert, à calculer le prix de revient des repas, à balayer les dortoirs, à allumer les feux, à faire la cuisine, etc.

Le soin des malades y était également enseigné. Peut-être n'était-il pas compris de la même manière que le conçoivent aujourd'hui les ambulancières ou les infirmières de la Croix-Rouge; néanmoins toute châtelaine, toute maîtresse de maison se piquait de connaître "l'art de guérir".

Coopérateur.

UNE REPRESENTATION FRANCAISE A MONTREAL, EN 1852

L'incendie du Théâtre Hayes, en 1852 ne priva cependant pas Montréal de tout lieu d'amusement, car le "second" Théâtre Royal, construit en 1851, par M. Jesse Joseph, échappa à l'élément destructeur. Il avait même de la vogue en 1852, car un journal de cette date nous informe que le premier juin, les Canadiens-français s'y rendirent en foule, pour applaudir une troupe d'acteurs français, venue de la Nouvelle-Orléans et sous la direction de M. Léon. Ces artistes, touefois, faisaient peu de frais pour nous plaire; ils se contentaient de jouer deux petits vaudevilles, comme l'indique le programme de leur première soirée:

"Deux paires de bretelles", vaudeville en un acte.

"En manche de chemise", vaudeville en un acte.

"Le capitaine Fracasse", chansonnette par M. Léopold.

Et c'est tout. Pas exigeant le bon public d'alors, n'est-ce pas? Il est vrai qu'il n'était pas gâté et qu'on pouvait le contenter de peu.

E.-Z. Massicotte.
"Annuaire Théâtral."

LE REGIME MILITAIRE

(1760 à 1763)

On aurait tort de croire, ainsi que l'ont fait la plupart de nos historiens, que nos ancêtres furent alors soumis aux exactions et aux caprices de traîneurs de sabres siégeant en cour martiale. C'est une légende trompeuse que les documents que nous possédons maintenant permettent de détruire. Le régime militaire fut, au contraire, très doux et très paternel, et ce n'est point un paradoxe que j'énonce en disant cela. On accepta d'abord les nouveaux juges avec méfiance, mais l'esprit conciliant du gouverneur Murray sut remettre tout à point. L'équité présida aux décisions des juges-soldats qui prenaient conseil des quelques jurisconsules français demeurés dans le pays après le départ de Lévis. Nous avons la preuve que les parties étaient entendues par procureurs devant ces tribunaux improvisés.

J.-Edmond Roy.

Cote du Grain

MARDI SOIR, LE 24 OCTOBRE

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord..	183⅜		177⅜	176⅜	176⅜
No 2 Nord..	180⅜		175⅜	173⅜	176⅜
No 3 Nord..	175⅜		169⅜	165⅜	165⅜
No 4 Nord..	165⅜		156⅜		
No 5 Nord..	150⅜				
No 6 Nord..	144⅜				
Forrage ...	125⅜				
AVOINE					
2 C W	59¼		57¾		
3 C W	57½		56½		
Extra 1 four	57½		56½		
No 1 four..	57¼		56½		
No 2 four..	57		55¾		
Rejeté	56¾		55¾		
ORGE					
No 3	105¾		99		
No 4	100¾		93		
Rejeté	87½		82½		
Fourage ...	87		82		
LIN					
1 N W C ...	249				
2 C W	245¾				
3 C W	220¾				
Rejeté	220¾				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Octobre ...	183¾	59¼	248¾	105¾
Novembre ..	181¾		249	
Décembre ..	177⅜	60⅜	245⅞	101¾
Mai	179¼	62¼		

Cote fournie par la N. Bawlf Grain Co. Ltd.

LES PREMIERES AFFICHES ELECTORALES

Dans le récit du voyage qu'il fit en Canada, en 1827--28, le capitaine Basil Hall raconte une anecdote curieuse. Lorsqu'il arriva à Montréal, la ville était en pleine effervescence électorale et il note ce qui suit:

On procédait à une élection et il se produisait ici et là des échauffourées dignes de Covent Garden, où les électeurs remplis de l'esprit public aiment parfois, pour affirmer la liberté du suffrage, à essayer de faire sauter la cervelle du candidat impopulaire. Des jeunes garçons parcouraient les rues en criant: "Papineau! Papineau!" pendant qu'à tous les coins, sur les murs, écrite à la craie ou placardée, se voyait d'inscription: "Vive Papineau"! Des processions défilaient par la ville, acclamant un parti et huant l'autre conformément aux meilleures traditions de la partisannerie.

Basil Hall.
"Travels in North America in 1827-28."

TOUCHANTE REPONSE DE RIEL

Riel, sur son échafaud, interrogé par le shérif Chapleau, frère de l'ex-secrétaire d'Etat, su ce qu'on ferait de ses biens après sa mort, lui fait cette belle, touchante et noble réponse:

"—Mon cher, je n'ai pour tout bien que ceci (il indiquait son coeur), et ceci, je l'ai donné à mon pays il y a quinze ans, et c'est tout ce qui me reste maintenant".

Adolphe Ouimet.

BETAIL

Mardi, le 24 octobre

Taureaux de poids

1,200 livres et plus—
De choix ....$6.60 à $6.75
Bon ....$6.00 à $6.50
Moyen ....$5.50 à $5.75

Taureaux de boucherie

De 1,000 livres à 1,200 livres—
De choix ....$6.50 à $6.75
Bon ....$5.75 à $6.00
Moyen ....$5.25 à $5.50
Ordinaire ....$5.00 à $5.25

De 700 à 1,000 livres—
De choix ....$6.40 à $6.65
Bon ....$6.00 à $6.25
Moyen ....$5.50 à $6.00
Ordinaire ....$4.75 à $5.25

Taures de boucherie

De 700 à 1,000 livres—
Choix ....$6.00 à $6.10
Bon ....$4.75 à $5.00
Moyen ....$5.00 à $5.25
Ordinaire ....$4.60 à $5.00

Vaches de boucherie

1,100 livres et plus—
Choix ....$5.50 à $5.85
Bon ....$5.50 à $5.85
Moyen ....$4.50 à $4.75
Ordinaire ....$3.75 à $4.25

De 800 à 1,000 livres—
De choix ....$5.00 à $5.25
Bon ....$4.25 à $4.50
Moyen ....$4.00 à $4.25
Ordinaire ....$3.25 à $3.75

Boeufs (Bulls)

De choix ....$5.35 à $5.65
Moyen ....$4.75 à $5.25
Bologne ....$4.00 à $4.25
"Cutters" ....$3.25 à $3.75
"Canners" ....$2.50 à $3.00

Boeufs (Oxen)

Bon ....$6.00 à $6.25
Moyen ....$5.50 à $5.75
Ordinaire ....$3.75 à $4.85

Veaux

De choix ....$7.25 à $7.75
Bon ....$6.75 à $7.00

"Feeders"

De choix, de 950 à 1,100 liv.
Prix ....$5.75 à $6.10
Bon. De 800 à 950 livres.
Prix ....$5.50 à $5.75

"Stockers"

De 450 à 800 livres—
De choix (breedy steers)
Prix ....$5.65 à $6.00
Moyen (taureaux) ..$5.25 à $5.50
Ordinaire (taureaux)
Prix ....$4.90 à $5.25
De choix (breedy heifers)
Prix ....$5.50 à $5.75
Moyen (taures) ....$5.25 à $5.50
Ordinaire (taures) ..$4.75 à $5.00

Porcs

De choix ....$9.75 à $10.00
Lourds ....$7.75 à $8.00
Légers ....$8.75 à $9.00
"Stags" ....$5.50 à $6.00
Truies ....$6.75 à $7.00

Moutons

Agneaux de l'année (choix)
Prix ....$9.00 à $9.25
Agneaux de l'année (ordinaire).
Prix ....$7.00 à $8.00
Lourds ....$7.75 à $8.00
Légers ....$7.75 à $8.25

LES PRODUITS

Mardi soir, le octobre

Beurre

Crèmerie, briquette fraîche. Prix	.37	..
Man. (Solids — Prix du gros)	.35	.36
De ferme	.28	.30

Oeufs

No 1 frais. La doz.	.30	.32

Patates

Manitoba, 10 livres	.75	.80
C-B. Au char. le bois	.80	...
Manitoba. Le boisseau	.65	..

Farine

Lake of the Woods Milling Co.—
Five Roses. Sac de 98 liv. $4.50
Lakewood $4.37½
Harvest Queen $4.25
Medora $3.65
XXXX $2.65
Western Canada Flour Mills—
Purity. Sac de 98 liv. $4.50
Medallion $4.37½
Three Stars $4.25
Maitland $3.95
Ogilvie Flour Mills—
Royal Household (98 liv.) ...$4.50
Mount Royal $4.40
Glenora $4.30
Centennial $4.30
Manitoba $3.65
Whole Wheat $4.25
Graham $4.25
XXXX $3.30

Alimentation

Son — en sac $24.00
"Shorts" $26.00
Avoine cassée $36.00
Orge et avoine $36.00

Foin

Naturel, No 1 ....$11.00
Naturel, No 2 ....$10.00
"Midland", No 1 ....$ 9.00
"Midland", No 2 ....$ 8.00
"Timothy", No 1 ....$15.00

Volailles vivantes

Poulets No 1 du printemps. Prix	.16	.17
Poules No 1	.13	..
Vieux coqs	.10	..
Canards No 1	.13	..
Cannetons No 1	.15	..
Oies No 1	.13	..

"Verdun, véritable cité de la mort, ressemble de façon frappante à Messine après le tremblement de terre de 1907', écrit le correspondant de la United Press.

GRANDES FETES A QUEBEC

On y célèbre avec magnificence le tricentenaire de l'établissement de la foi au Canada

Québec, 17. — La célébration du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada par les Récollets est commencée hier matin avec une solennité et une pompe dignes des pionniers dont elles sont la glorification et le concours de nombreux dignitaires religieux et civils qui en rehaussent l'éclat de leur présence. Les fêtes se sont ouvertes par une messe solennelle d'action de grâces à la basilique célébrée par S. E. le Cardinal Bégin. Son Eminence était assistée de Mgr François Pelletier, recteur de l'université Laval comme prêtre assistant des RR. PP. Etienne et Adolphe, Capucins comme diacres assistants et des RR. PP. Jean, Joseph et Aldéric, Franciscains. Parmi les dignitaires ecclésiastiques présents au choeur on remarquait Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, Mgr Roy, archevêque de Séleucie, Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, Mgr Bruneau, évêque de Nicolet, Mgr Chalifoux, auxiliaire de Sherbrooke, Mgr Dugas, vicaire général de St-Boniface, Mgr Ross, vicaire général de Rimouski, Mgr Bolduc, P.D., Mgr C.-A. Marois. Les chanoines Gagné, Laflamme, Miville, Hallé, Arsenault, Gignac, Lindsay, Huard, les TT. RR. PP. Carrière, s.j., Lemieux, c.ss.r., Charlebois, o.m.i., Langlois, o.p., Martel, c.c.c., Eugène Marie, o.f.m., Smoor, p.b., Beaupré, o.m.i., Lefebvre, s.j., Debeau, Quesnes, Gauthier et Hesley, eudistes, et un grand nombre d'autres religieux du clergé régulier et séculier de Québec. Parmi les personnages laïques on remarquait sir P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur, accompagné de son aide de camp le major Victor Pelletier, S. H. le maire Lavigueur, l'hon. Tom Chase Casgrain, sir Lomer et Lady Gouin, sir L.-A. Jetté, sir A.-B. Routhier, le juge Carroll, les commandeurs Messieurs Garneau et Cyrille Tessier, le sénateur Jules Tessier, Mme L.-P. Landry, le recorder Dery, Alphonse Bernier, du barreau, M. et Mme de Saint-Victor de Québec, le sénateur et Mme Choquette, M. L.-A. Cannon M.P.P. et autres.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Brosseau, chapelain du Mont St-Louis de Montréal, qui avait pris pour texte "Gratias Deo super inenarrabile donum Dei". Et pour sujet "Les actions de Grâces que le peuple canadien doit rendre à Dieu et comment les rendre." L'orateur sacré a fait voir les motifs d'actions de grâce que possède le peuple canadien, les meilleurs moyens d'exprimer notre reconnaissance à Dieu, dit-il, est de savoir apprécier notre foi et en comprendre sa supériorité.

Durant la messe une quête a été faite par M. Fanning Gosselin, avocat, et Mlle C. Roy, M. et Mme Honoré Grenier, Mme Elzebert McKay et M. Léo Laflamme, étudiant en droit.

Le choeur des élèves du séminaire ayant charge de la partie musicale.

Le dévoilement

Plus de 30,000 personnes se pressaient autour du monument symbolique et gracieux que des voiles cachaient encore à la vue de tous, quand Son Eminence, le cardinal Bégin, patriarche vénéré de l'Eglise canadienne, arriva, accompagné des chefs de l'état, des représentants de la magistrature et de toutes les classes de la société canadienne, montrant par là, que pour fêter la foi catholique, c'est tout le peuple canadien-français qui s'unit dans une même prière et dans une même acclamation.

L'arrivée de Son Eminence provoqua des tonnerres d'applaudissements qui couvrirent les accents mélodieux de la fanfare. Dans le cortège de Son Eminence, on remarquait Nos Seigneurs Roy, Sinnott, Béliveau, Brunault, les chanoines de la Basilique et une foule d'ecclésiastiques de marque.

Sir E. Leblanc, lieutenant-gouverneur était accompagné de Lady Leblanc et l'on remarquait à leurs côtés, Sir Lomer Gouin et Lady Gouin, M. le maire Lavigueur et ce que la vieille capitale comptait de plus distingué. La cérémonie était sous la présidence de M. le juge Routhier, président du comité d'organisation des fêtes.

Ce sont les chefs de l'Eglise et de l'Etat, Son Eminence le Cardinal Bégin et Sir E. Leblanc, qui, d'un mouvement simultané, ont découvert aux yeux de toute la foule, le magnifique bronze attestant la vivacité de la foi canadienne après trois siècles de progrès, d'apostolat et de sacrifices.

Lettres et télégrammes

Avant la série des discours, M. J.-C. Magnan s'avança sur le devant de l'estrade et lut les télégrammes de Son Eminence et du comité d'organisation, au Saint Père, au général des Franciscains et au Cardinal Amette, archevêque de Paris, ainsi que les réponses.

"En un jour comme celui-ci, le geste tout naturel qu'il convenait de voir faire à l'Eglise canadienne était bien celui de se prosterner aux pieds du Saint Père pour lui donner l'assurance de notre constante fidélité et lui demander sa paternelle bénédiction. C'est pourquoi Son Eminence le Cardinal Bégin a envoyé la dépêche suivante à Rome:

"A Sa Sainteté le pape Benoit XV,
Rome,

"Les catholiques du Canada, fidèles et clergé, réunis à Québec pour y célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi en ce pays par les missionnaires



Récollets, offrent à Sa Sainteté Benoit XV l'hommage de leur filiale vénération, l'assurance d'un attachement à l'Eglise fortifié par trois siècles de luttes et de dévouement, et implorent une bénédiction paternelle qui les confirmera dans leurs bonnes dispositions."

(Signé) **Cardinal Bégin.**

Et le Saint Père a répondu par la dépêche suivante:

Rome, 14 octobre 1916.

"Au Cardinal Bégin, archevêque de Québec, Canada.

"Le Saint Père, agréant les sentiments de filiale vénération dont le télégramme de Votre Eminence est le témoignage éloquent, renouvelle aux évêques, au clergé et aux fidèles du Canada l'assurance de sa paternelle bienveillance, et bénit de grand coeur ses fils réunis à Québec pour les fêtes du troisième centenaire de l'établissement de la foi catholique au Canada."

(Signé) **Cardinal Gasparri.**

Le cardinal Bégin a aussi adressé au Révérendissime P. Séraphin Simino, général des Franciscains, la dépêche suivante:

"Réunis autour du monument qui nous rappellera toujours le glorieux apostolat des premiers missionnaires du Canada, les Franciscains, fidèles et clergé offrent au très digne successeur de Saint François, pour lui-même et pour l'Ordre Franciscain l'hommage de leur respect et de leur reconnaissance."

(Signé) **Cardinal Bégin.**

Le Révérendissime P. Séraphin a répondu comme suit:

Rome, 15 octobre 1916.

"Au Cardinal Bégin, Québec,

"Le général des Franciscains remercie Votre Eminence, le clergé et les fidèles, souhaite prospérité au Canada et présente ses hommages."

(Signé) **Séraphin Simino.**

En réponse à une invitation du président du comité des fêtes du troisième centenaire de la foi, Son Eminence le cardinal Amette, archevêque de Paris, a écrit la lettre suivante à M. S.-J. Magnan, président de ce comité:

Archevêché de Paris,
27 septembre 1916.

"Monsieur le président,

"Je vous remercie de m'avoir fait part des fêtes que vous préparez pour célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi catholique au Canada.

"Vous voulez bien rappeler que vos premiers apôtres sont partis de la capitale de la France: c'est donc pour Paris un titre d'honneur dont il est justement fier.

"Il ne me sera pas possible, à mon grand regret, d'assister à vos fêtes, et je crains que les douloureuses circonstances présentes ne me permettent pas non plus de m'y faire représenter. Mais je serai de coeur avec le vénéré cardinal archevêque de Québec et avec vous, pour rendre grâces à Dieu d'avoir jeté la semence de la foi dans une terre si fertile et pour lui demander de conserver toujours cette foi et de la rendre de plus en plus vivante et féconde dans votre cher pays.

"Nous sommes heureux et reconnaissants de voir vos compatriotes combattre à cette heure avec nos armées pour la grande cause de la civilisation chrétienne et cimenter ainsi par leur sang les liens qui unissent à jamais le Canada et la France.

"Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués."

(Signé) **Léon-Adolphe, Cardinal Amette,**
Archevêque de Paris.

Le premier à prendre la parole sur l'invitation du président, c'est le chef vénéré de l'Eglise Canadienne.

"Le joli monument qui vient d'apparaître à vos regards — et dont le Comité organisateur a droit d'être fier — est un hommage de reconnaissance envers Dieu, auteur et consommateur de notre foi, et en même temps un hommage bien mérité offert à la mémoire bénie de nos premiers missionnaires les Récollets, venus de France, il y a trois siècles, implanter la foi catholique dans notre Canada.

"Québec qui a la mémoire du coeur, n'a jamais manqué de proclamer bien haut les noms et les mérites de ceux qui ont fondé, colonisé, développé notre pays."

En quelques phrases sobres et délicates, l'orateur retrace ensuite la vie de sacrifice et de misères de ces missionnaires des premiers jours de la colonie. Il nous amène à leur suite dans les forêts profondes, chez les tribus sauvages. Il nous montre leur zèle pour le salut de ces malheureuses populations en même temps que leur sollicitude pour les compatriotes qu'ils ont accompagnés ici.

"On les retrouve à Tadousac, aux Trois-Rivières, à Montréal, sur les bords des grands lacs; ils bravent joyeusement toutes les fatigues et les privations. Leur ministère n'est pas sans consolation spirituelle. Ils transforment peu à peu ces natures sauvages, adoucissent leurs moeurs, les convertissent à la foi catholique, ils font fleurir parmi ces peuplades les vertus qui sont le plus brillant ornement des populations chrétiennes.

"En un jour de fête comme celui-ci, il fait bon de rappeler ces touchants souvenirs apostoliques, ces vies héroïques qui projettent une gloire si pure sur nos ancêtres dans la foi, sur nos premiers et saints missionnaires Récollets. Le superbe monument qui est sous nos yeux et pour lequel je suis heureux d'offrir au Comité organisateur mes plus cordiales félicitations demeurera ici pour redire à la postérité reconnaissante l'histoire édifiante, de nos premiers pionniers de la foi et de nos origines religieuses à Québec et au Canada."

Sir E. Leblanc, dans un discours qui est une véritable pièce d'éloquence, nous montra Champlain, brûlant du désir de conduire des missionnaires au Canada, autant que de conquérir le pays pour son roi. Il nous fait voir ensuite que la vie de notre peuple, sa vigueur, son avenir, sont inséparablement liés à sa foi. Il termine par ces mots:

"Eminence, le peuple du Canada se plait à saluer en vous le digne successeur des Laval, des Plessis et de tous ces grands évêques canadiens, dont les oeuvres de foi et de patriotisme restent pour nous la meilleure garantie de force et de durée dans la survivance de notre race. Il est aussi sur le sol canadien, un autre monument d'impérissable joie, c'est celui de la reconnaissance que notre peuple garde dans son coeur pour les bienfaits de toutes sortes que vos collaborateurs, dignes continuateurs de nos premiers missionnaires, n'ont cessé de lui rendre durant ses trois siècles de vie nationale."

Sir Lomer Gouin, et M. le juge Routhier prononcèrent des discours que nous regrettons ne pouvoir analyser ici. Disons seulement que là, au pied du monument élevé à la foi, à la face de plus de 30,000 personnes, le représentant de la magistrature et le chef de la province ont fait une solennelle profession de foi catholique, montrant par là que leur puissance et leur grandeur sont liés à la religion catholique.

Un fait touchant de cette manifestation a été le geste des Hurons de l'Ancienne Lorette. Au milieu de la cérémonie du dévoilement, une couronne de fleurs est arrivée, pour être déposée au pied du monument. Elle portait, sur une écorce de bouleau, cette courte inscription: "A leurs premiers missionnaires, les Hurons reconnaissants."

Séance du soir

Plus de 1,500 prêtres se pressaient dans la salle des promotions de l'Université Laval, pour la soirée littéraire et musicale qui devait clôturer cette journée mémorable.

On remarquait, aux côtés de Son Eminence et du juge Routhier, Mgr Roy, Mgr Béliveau, Mgr Sinnott, Mgr Bruneault, MM. les chanoines de la Basilique, M. le chanoine Laflamme, de Saint-Hyacinthe; le maire Lavigueur et sa dame, M. et Mme T. Chase Casgrain, M. le sénateur et Mme P. Landry, M. le sénateur A. Belcourt, d'Ottawa, le R. P. Langlais, o.p., provincial, M. Cyr. Delage, M. le juge Dorion et nombre d'autres.

En l'absence de Mgr le Recteur de l'Université, c'est Mgr Gosselin qui a été chargé par M. le juge Routhier, de souhaiter la bienvenue à tous. Il l'a fait avec délicatesse, montrant une fois de plus que les portes de l'Université s'ouvrent toutes seules pour donner l'hospitalité aux nobles causes.

Mgr Roy

Mgr l'archevêque de Seleucie, avec l'éloquence qui lui est habituelle, a tiré de belles et grandes leçons de la fête d'aujourd'hui. "C'est une fête de souvenir que nous avons commencée ce matin, continuée cette après-midi et que nous finissons ce soir. Mais le monument que nous avons élevé ne nous dit pas seulement de nous souvenir, cette chose nous est facile. La voix de nos ancêtres s'élève aujourd'hui et ajoute: "Depositum custodi." Nous avons reçu un héritage sacré, il faut que nous le gardions intact. Pour cela, il faut garder les vérités de notre foi, garder les oeuvres de notre foi, et veiller sur les remparts de notre foi.

Après avoir défini ce qu'est la foi, Mgr Roy nous fait voir trois dangers qui menacent ces vérités:

1er danger: Paresse de l'esprit à l'égard de ces vérités. Le plus grand fléau de notre siècle, c'est l'ignorance religieuse, et elle ne diminue pas avec les progrès de l'instruction.

2e danger: Révolte de l'esprit. On n'accepte plus les vérités révélées dans toute leur intégrité; on discute avec Dieu ces mêmes vérités que notre esprit n'aurait jamais connues de lui-même. C'est la folie du libre examen.

3e danger: Révolte de la volonté. Les vérités de notre foi ne sont pas simplement spéculation, elles comportent avec elles des obligations. On accepte les vérités, mais notre nature regimbe contre les sacrifices qu'elles imposent. Il ne faut pas oublier que si nous ne pouvons pas élever notre vie à la hauteur de notre foi, notre foi finira par baisser au niveau de notre vie.

Il faut aussi garder nos oeuvres de la foi. Il serait trop long de les énumérer toutes. Cependant, l'orateur attire l'attention sur quelques-unes. La dévotion à la Croix; le Signe de la Croix, qui baptisait toutes les actions de nos pères; la sanctification du dimanche; la sainteté du foyer chrétien; l'apostolat. Sur ce dernier point, il dit: Vous avez retracé les grandes choses qu'ont faites les fils de Saint-François et les Jésuites; laissez-moi dire ici, ce soir, que les RR. PP. Oblats ont écrit, dans l'Ouest canadien, une des plus glorieuses pages de l'apostolat religieux en notre pays.

Enfin, il faut veiller sur les remparts de notre foi. Dans les temps de crises, c'est aux remparts que les défenseurs courent. Quels sont-ils?

1. Notre sol.—La terre de nos aïeux; arrosé de leurs sueurs, fécondé de leur sang. Que le commerce et l'industrie vous échappent, c'est un mal réparable; que nous perdions l'empire du sol, c'est la ruine. Il faut donc y retenir ceux qui y sont attachés, et y pousser ceux qui en sont séparés.

2. Notre langue. — Le verbe garde la foi. C'est un de ses remparts les plus forts. Quand on dit que "c'est une foi bien faible qui a besoin de la langue maternelle pour vivre", il ne faut pas oublier que la foi dépend souvent de causes bien plus infimes.

N'oublions pas ceux qui sont actuellement à combattre sur ce rempart. Assurons-leur notre appui moral et matériel.

3. Nos écoles. — La haine fait rage autour de ce rempart. On peut en estimer l'importance aux efforts que les ennemis de la foi font pour s'en emparer. L'école, c'est l'espoir de l'avenir. La truelle est à l'oeuvre pour désagréger les pierres de ce rempart et l'abattre.

4. Enfin, notre clergé. — Ce rempart a été dressé par Jésus-Christ lui-même. A la Cession, c'était le seul et c'est vers lui que la race entière est accourue. Ce rempart est menacé; il y a des gens qui trouvent que le prêtre se mêle de trop de choses; ils sont prêts à admettre son action, mais ils ont la condescendance de lui en circonscrire les limites; ils en font un saint de verrière incapable de descendre parmi les vivants.

L'orateur termine en faisant un pressant appel à tous de veiller sur nos vérités de la foi, sur nos oeuvres de foi et sur les remparts de notre foi. Si nous observons ce triple devoir, nous pourrons répondre aux générations passées comme aux générations futures qui nous demanderont compte de notre héritage: "fidem servam".

Au cours de la soirée, M. Chapman, notre poète canadien bien connu, nous lut une pièce de vers, écrite pour la circonstance: "Les pionniers de la foi".

M. l'abbé Camille Roy

M. l'abbé Camille Roy nous avait promis une page d'histoire, il nous a donné une page littéraire. Il est impossible de rendre justice au travail admirable de M. l'abbé Roy, dans les cadres d'une lettre, et nous devons nous résoudre à attendre la publication du texte pour le donner en entier. C'est l'histoire de la vie, des sentiments, des sacrifices, des consolations des premiers missionnaires venus au Canada.

Dans cette page d'histoire, nous voyons le tableau enchanteur qu'offrait la colonie naissante. L'auteur nous berce par harmonie des mots, et le charme des images, pendant qu'il nous é... par la grandeur et la sublimité des idées et des sentiments.

Il montre le rôle éminemment apostolique de la France, à qui Dieu réserve toujours les tâches les plus dures et les plus pénibles.

Il nous montre la naissance de notre race à la foi, par une communion générale de tous les habitants. Il nous fait voir tout cela, exprimé dans une langue admirable, une langue digne des beautés qu'elle retraçait.

Les évêques suivants ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister aux fêtes: Mgr Stagni, délégué apostolique; Nos Seigneurs de Montréal, Edmonton, Régina, Chicoutimi, Valleyfield, Joliette, Mont-Laurier, Haileybury, Antigonish, Prince Albert.

• • •

Québec, 18. — La première manifestation des élèves des maisons d'éducation de la ville au monument de la Foi qui était anoncée pour ce matin à dix heures a du avoir lieu dans la salle des promotions de l'Université Laval par suite de la mauvaise température. Cette manifestation fut un digne pendant des grandes cérémonies d'hier pour la célébration du tricentenaire de l'établissement de la Foi.

Des centaines et des centaines de fillettes des divers couvents de la ville, sous la direction de leurs maîtresses sont allées offrir avec les couronnes de fleurs innombrables l'hommage de leur reconnaissance aux premiers précepteurs de ce pays. Assistaient à la manifestation, présidée par M. C.-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, S. E. le cardinal Bégin, S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, S. G. Mgr Roy, Mgr Bruneau, Mgr Ross, S. H. le maire Lavigueur, J.-B. Morissette, président de la Commission Scolaire et un grand nombre d'autres.

On a eu le très grand avantage d'entendre à cette réunion le sympathique archevêque de Saint-Boniface, successeur de l'illustre Mgr Langevin, qui a parlé de son peuple bien aimé et des luttes qu'il mène. Mgr Béliveau a parlé avec une fermeté, une conviction qui rappelaient son regretté prédécesseur.

"J'étais venu, dit-il en commençant, me réchauffer au contact de la foi, car là-bas on gèle."

"Je ne voudrais pas mêler à la joie de ce soir une note triste; nous ne voulons pas nous plaindre, mais nous aurions raison de le faire. Un coup de vent a passé sur notre province qui a emporté tout ce que nous avons de cher. Notre foi n'est peut-être pas menacée immédiatement, mais elle l'est quand même. Nous nous défendrons, c'est un devoir: nous ne pouvons pas être traîtres à notre foi. On a reproché à certains talents sympathiques à notre cause d'avoir voulu employer des moyens trop violents dans la revendication de nos droits.

"Eh bien, nous avons essayé d'un autre remède. Depuis un an nous ned isions rien et l'on en a profité pour faire table rase de tous nos droits à la langue française.

"Légalement, si l'on peut appeler cela une loi, nous n'avons plus rien; en fait, nous gardons et nous garderons à nos risques et dépens notre langue sur les lèvres de nos enfants. Nous irons jusqu'au bout, jusqu'à la mort si c'est nécessaire.

"Nous ferons tout notre devoir avant de crier au secours! mais nous ne nous laisserons pas égorger sans le faire savoir au pays!

"Je m'en retourne l'âme embaumée et énergique. Seigneur vous m'avez appelé: me voici!

"Quand nous ne pourrons plus résister seuls, nous reviendrons ici demander des Dollards afin d'arrêter la barbarie."

Des discours ont aussi été prononcés par M. C.-F. Delage, M. G.-B. Morissette et M. C.-J. Magnan, et entrecoupés de chants patriotiques.

Une autre démonstration analogue a été faite dans le cours de l'après-midi, puis dans la soirée par l'A. C. J. C.

CHEZ NOS JEUNES DU COLLEGE

Rapport de la séance du 22 octobre

Les membres de l'Académie Saint-François de Sales qui n'ont pas perdu le souvenir des luttes terribles de l'an dernier se réunissaient nombreux ce soir à la salle académique pour assister au premier débat de cette année, donné par MM. les Rhétoriciens.

M. le président Louis-Philippe Gagnon fait d'abord connaître le sujet de la discussion: "Napoléon Bonaparte a-t-il fait plus de bien que de mal?". MM. P. Laflèche et E. Couture prétendent que le passage de Bonaparte fut pour l'univers une bénédiction, alors que MM. W. Gervais et A. Goulet soutiennent que ce fut un fléau. On nomma juges: le Rév. Père Primeau, MM. Louis Prince et Benjamin Prince.

Le premier orateur fut M. Laflèche. Dans un travail clair et bien ordonné il s'efforça de démontrer que Bonaparte n'était pas toujours mû par l'ambition; toutes ses guerres étaient justes; il n'était pas seul responsable des démélés déplorables avec le pape et l'Eglise. Ces difficultés, dit-il, furent les conséquences du blocus continental que Napoléon avait lancé contre l'Angleterre, dans l'unique but de servir à son plan de guerre. Il excusa ensuite le divorce de Napoléon par la non-validité de son mariage et par l'indifférence de l'impératrice Josephine.

M. Piédalue prêtant le secours de sa chaude parole à M. Laflèche, récite "Waterloo" par Victor Hugo. Il manifeste un talent remarquable pour la parole publique.

Passons à l'autre camp et prêtons l'oreille à M. Gervais. Bonaparte est le type de l'orgueilleux et de l'ambitieux. Non content de faire sentir sa puissance à tous les gouvernements d'Europe, il veut régenter l'Eglise, il s'immisce dans les affaires du pape. Divorce de Napoléon, emprisonnement du pape, cruauté dans ses guerres, tout est présenté au désavantage et à la honte de l'empereur. Napoléon fit plus de tort à la France que de bien: ruine en hommes par ses guerres et surtout sa campagne de Russie; ruine des finances. En effet, texte en main, l'orateur nous dit que Napoléon à son abdication laissait la France avec une dette de 750 millions. Il fit quelque bien, il est vrai, en fondant des Universités, des hôpitaux et des orphelinats, mais tout cela était accomplie uniquement dans le but de s'attirer de la gloire.

M. E. Couture, bonapartiste endiable, ne l'entend pas de cette oreille. Napoléon, nous dit-il, a fait un bien immense à l'Eglise par le concordat. En effet, il reconnaît par là l'Eglise catholique, rend au Souverain Pontife ses biens temporels, rétablit les Etats pontificaux. Pour la France Napoléon a fait beaucoup aussi. Il y a rétabli l'ordre en faisant cesser l'anarchie et a attiré sur elle la gloire de ses guerres célèbres et inoubliables. M. Couture finit son discours par le cri des soldats de la Grande Armée: "Vive l'empereur".

M .Albert Prince nous tint alors quelques instants sous le charme de sa parole entraînante et impérative par la déclamation d'un extrait d'une conférence du P. Lacordaire sur Jésus-Christ: "L'empereur proclamant la divinité de Jésus-Christ".

La parole fut ensuite cédée à M. Armand Goulet. C'était bonne tactique de réserver M. Goulet pour le dernier essor, En effet celui-ci sut gagner son auditoire par son éloquence sympathique et toujours appréciée. Il nous entretint avec animation pendant au-delà d'un quart d'heure de la ruse et de l'égotisme de Napoléon dans ses démélés avec le pape. Il veut la domination despotique et universelle. Il se permet de nommer les évêques et les curés et se sert de la religion comme l'instrument de son ambition. Ses guerres, où il eut quelque réel succès le rendirent orgueilleux et intolérable. N'a-t-il pas dit lui-même avec présomption de son Concordat que c'était "la vaccine de la religion; dans 50 ans il n'y en aurait plus."

On passe ensuite à la réplique qui fut vive et animée. Obus et grenades, saillies et ripostes, dis-je, pleuvaient dru.

Il est bientôt temps de clore la séance. Aussi MM. les juges de se retirer et délibérer. Mais la réplique continue toujours. Les juges reviennent et le P. Primeau nous annonce que la palme de la victoire est déférée à MM. Gervais et Goulet, anti-bonapartistes. La discussion n'en continue pas moins. La cloche sonne pour le départ et on est encore à la réplique. N'y eut-il pas même quelques mots d'échangés à ce sujet entre les concurrents après souper?

Bravo, MM. les Rhétoriciens. Cette tenacité fait augurer en vous des hommes de "poigne" et de caractère pour nos luttes à venir. Notre cause en a besoin.

Un mot pour annoncer ce que fera l'Académie à sa prochaine séance: de la politique, bleue ou rouge, et cela dans l'enceinte même du collège. On est à former un parlement modèle. Le premier ministre doit proposer une motion contre l'émigration des Canadiens-français hors du Québec. Le parti de l'opposition fourbit ses armes, certain intempérant de paroles songe à l'obstruction. Nul doute que des flots d'éloquence vont se déchaîner.

Jean Préfontaine,
Secrétaire.

EN PROVINCE

LA SALLE

Touchants adieux

Dimanche dernier, après la grand'messe, M. Arsène Daoust, au nom de toute la paroisse lut une magnifique adresse à M. le curé Gendron, à l'occasion de son départ prochain, et lui présenta une bourse remplie de $120 en or.

L'adresse était très bien rédigée et exprimait éloquemment les doux sentiments de reconnaissance qu'éprouvent les paroissiens envers le dévoué pasteur qui, pendant 15 ans, consacra le meilleur de son énergie, de sa santé et de sa bourse pour faire de cette paroisse ce qu'elle est aujourd'hui, une des plus prospères de la province.

En entendant ainsi la paroisse lui témoigner sa profonde gratitude, M. le Curé ne put contenir son émotion, si grande qu'il ne put exprimer de sa voix les bons sentiments dont son coeur de prêtre débordait. Il pria M. Daoust de bien vouloir lire ses adieux.

Dans sa réponse, M. le Curé remercia bien sincèrement ses paroissiens de cette nouvelle preuve d'attachement qu'ils lui donnaient, et leur dit le bon souvenir qu'il gardera d'eux tant qu'il vivra.

ELIE

Dimanche le 15, M. l'abbé Hogue célébrait la messe à Elie. Nous espérons que M. Hogue demeurera longtemps parmi nous, et comme il disait dans son premier sermon que la paroisse ne formera qu'une seule famille.

• • •

Jeudi dernier, à 9 heures, il y eut un service pour le repos de l'âme de M. Halde. Ce service fut payé par la collecte de dimanche. Lundi il y eut aussi une grand'messe pour le repos de son âme, recommandée par les élèves de l'école.

• • •

Dimanche, M. T. Alarie recevait la visite de sa nièce, Mme Léon Dubour, accompagnée de son mari et de ses cinq enfants, de ses deux frères, MM. Antonio et Jos. Béliveau, ainsi que M. A. Plante, tous venus de Leroy, N. D., en auto. A cette occasion, il y eut chez M. Alarie grand souper de famille. Quoique la pluie les retardât un peu, les visiteurs repartirent lundi après-midi.

Alouette.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Une tombe vient de s'ouvrir pour un ancien de la paroisse, M. Antoine Dupasquier, suisse d'origine. On se souviendra longtemps de cet homme qui n'a jamais cherché l'éclat, mais qui a su capter l'estime par son exquise politesse, jointe à une certaine culture d'esprit et à une constante égalité d'humeur.

Antoine Dupasquier, toujours sobre, est le type de l'homme du devoir. Agriculteur distingué, il a passé les dernières années de sa vie au milieu de ce peuple actif que sont les abeilles; il connaissait les auteurs qui ont écrit sur le rucher et il est regrettable que le défunt n'ait pas livré à l'imprimerie les observations sensées et nombreuses qu'il a faites dans cette branche d'industrie... Il a vu sa postérité rendue à la quatrième génération; il était cher à tous et à chacun de ses descendants. Nombreuse fut l'assistance aux funérailles de ce vétéran de Notre-Dame de Lourdes.

• • •

Le service funèbre de M. Antoine Dupasquier était à peine terminé qu'un bruit inquiétant courait dans la paroisse: Henri Roch est disparu! Qui dira l'inquiétude de cette famille qui compte tant de membres! Les journaux ont raconté à leur façon la disparition du jeune homme. Voici en deux lignes ce qu'ont raconté ici les mieux renseignés.

Henri Roch s'était, depuis une huitaine seulement, constitué vendeur de produits de la maison Rawleigh. Il passait samedi, le 14, de Haywood à Saint-Claude, et s'arrêta chez M. Robidoux pour coucher. On parla sans doute de marché, puis d'argent, et le meurtrier dut concevoir le désir de posséder le petit magot du jeune Roch. La passion étant mauvaise conseillère, un jeune homme de 19 ans (qui a fait des aveux depuis), tira à bout portant, pour le voler, sur Henri Roch. La police constata les traces des deux coups de feu sur le corps du défunt. Un crime affreux venait donc d'être commis dans nos régions où cependant la criminalité est inconnue. Un frisson soulevé contre le lâche meurtrier se comprend, et on fut soulagé de savoir que la police avait arrêté le cynique assassin.

Qui ne mêlerait ses larmes à celles de la famille éplorée par la perte d'un de ses membres, moissonné cruellement à la fleur de l'âge (22 ans), dans des circonstances si regrettables à tous points de vue.

Aussi les obsèques furent-elles solennelles; elles eurent comme un cachet particulier, non pas tant à cause des décors, mais tout d'abord parce que cette mort avait été causée par un moyen contre nature et éminemment condamnable, et ensuite parce que ceux dont le coeur est déchiré par ce décès étaient nombreux: quatre frères, quatre soeurs et le vénérable père. L'assistance, par son affluence, protestait contre l'attentat criminel et soulageait la famille atteinte dans ses plus chères affections par cette marque de sympathie.

Nous offrons nos plus vives condoléances à ces deux familles pour leurs deuils récents.

• • •

Nous attendons l'arrivée du corps du R. P. Benoit, fondateur de la paroisse. Mgr Béliveau, dit-on, doit venir à la cérémonie qui accompagnera la réception des restes de celui qui a été tout pour nous durant les vingt années qu'il présida à la création, puis au développement de la paroisse. Nous serons heureux de posséder ces précieuses reliques, et si les os du R. P. Benoit pouvaient parler, nous les entendrions dire leur satisfaction de venir reposer de nouveau à l'ombre du sanctuaire, tant aimé, de Marie.

• • •

A peine avions-nous oublié les montagnes de neige du printemps dernier qu'il nous en vient déjà de la nouvelle, de bonne heure. Nous devons pousser activement le feu pour nous réchauffer.

• • •

De passage parmi nous: M. H.-C. Bédard, gendre par son mariage avec Mlle Eva Caillier, de M. Ovila Caillier, du village.

• • •

Il y a quelque temps nous revenaient de Saint-Boniface deux personnes bien connues, mais elles avaient échangé leur jeunesse — s'il faut dire ainsi — pour un nouveau genre de vie. M. Louis Fouasse et Mlle Albertine de Préville avaient uni leurs destinées: le premier, conseiller dans Lorne, Français d'origine; la deuxième, une gracieuse Canadienne, organiste de l'église paroissiale et employée au téléphone.

Je ne prétends pas blâmer les nouveaux époux de s'être soustrait aux félicitations, mais ils ont quand même privé leurs amis — très nombreux — du plaisir de les fêter au jour de leur mariage. Je suis sûr que l'église de Lourdes aurait pris un cachet inaccoutumé pour reconnaître les services si dévoués et si désintéressés de celle qui rehausse nos offices par de la belle musique. L'autel de Marie aurait certainement, par ses décors, montré que Mlle de Préville était Enfant de Marie. Quant à M. Louis Fouasse, il compte autant d'amis que de connaissances: il eût peut-être trop joui au milieu des démonstrations que sa modestie lui a fait fuir.

C'est de tout coeur que nous souhaitons bonheur et prospérité à ce nouveau couple qui, après d'autres, fait honneur à notre paroisse. Je me suis laissé dire qu'un splendide repas de noces avait réuni les plus intimes autour d'une table succulente, le dimanche après les noces.

• • •

Dernièrement, M. Franck Lesage, fils de François Lesage, donnait la main à une demoiselle de Saint-Léon, Clémentine Labossière, fille de grand Joe Labossière. Nous comptons ainsi une nouvelle famille qui promet pour l'avenir, si l'on se base pour ce jugement sur la valeur des familles d'où sortent les nouveaux mariés.

• • •

Mme Adrien Balèze prend lentement du mieux. Elle faillit payer de sa vie son zèle pour amener ses enfants au catéchisme. Un jeune cheval qu'elle conduisait prit peur. Mme Balèze, courageuse, ne voulait pas abandonner la bête affolée. Mais à un cahot elle tomba et se laissa traîner. Force lui fut de lâcher le cheval emporté. Elle eut une côte enfoncée et d'autres contusions à l'intérieur. Des deux enfants que portaient la voiture, aucun n'eut de mal.

L'une sauta à terre à la vue du danger; l'autre resta en voiture et réussit à jeter le cheval sur une clôture. Mme Balèze aurait besoin de recouvrer la santé de suite, car elle est mère d'une famille nombreuse et parmi ses enfants un bébé de cinq mois. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

• • •

Baptêmes

Roland-Henri, fils de Paul Thévenot.
Jean-Baptiste, fils de Gustave Bazot.
Germaine-Léonie, fille de Jean Tirard.
Joséphine-Alice, fille de Victor Saurbe.
Alphonse-Auguste, fils de Jos. Comte.
Cécile-Marie-Louise, fille de Julien Fouasse.
Marie-Andréa, fille de J.-B. Lenaux.
Maurice-Alphonse-Yves, fils de Constant Weicker.
Louis-J.-Baptiste, fils de J.-B. Château.
Emile-Marcel-Irénée, fils d'Emile Teffaine.
Marie-Angèle-Alice, fille de Jos. Théroux.
Thérèse-Marie-Claire, fille de J.-B. Vuignier.
Bertrand-Roméo, fils d'Eustache Lafrenière.
Arthur-Roger, fils de Nicolas Weicker.
Suzanne-Lucie, fille d'Henri Gaultier.

R.

FANNYSTELLE

Dans le courrier de la semaine dernière nous avons omis les noms suivants dans notre rapport de l'exposition municipale du 30 septembre à Elm Creek, Man.

Le Club des Garçons et Filles Exhibit No 7. — Couture. Tabliers: Marie Painchaud, 1er prix, 75 sous; Antoinette Painchaud, 2me prix, 50 sous; Rose-Anna Poirier, 2me prix, 50 sous; Rose-Anna Poirier, 2me prix, 35 sous.

Robe de nuit. — Antoinette Ménard, 1er prix, 75 sous; Par deux filles, 2me prix, 50 sous; Marie Painchaud, 3me prix, 35 sous.

Bonnets. — Marie-Louise Guyot, 1er prix, 50 sous.

Sac à ouvrage. — Marie Painchaud, 1er prix, 75 sous.

"Holders". — Marie-Louise Guyot, 50 sous.

Nous regrettons vivement cette omission et nous la publions immédiatement afin de rendre justice aux heureux gagnants des prix ci-dessu mentionnés.

• • •

Jeudi le 19 courant a été célébré le mariage de M. Ferdinand Lacourse et de Mme Veuve Arsène Hébert, tous deux de cette paroisse. La bénédiction nuptiale fut donnée par notre curé, M. l'abbé Joseph Poitras.

MM. Chas Cyrenne et Henri Piché étaient les témoins.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux époux.

• • •

On anonce pour mardi le 24 courant le mariage de M. Eloi Cyrenne, fils de M. Chas Cyrenne, de cette paroisse, à Mlle Léda Hamel, fille de M. Onésiphore Hamel, aussi de cette paroisse.

Nous donnerons de plus amples détails la semaine prochaine sur cette cérémonie.

• • •

Mlle Aubin, de Saint-Claude, Man., était en promenade ici chez des parents et amis.

• • •

Après avoir passé une couple d'années parmi nous, M. Bergeron nous a quitté pour aller passer l'hiver chez ses parents, dans la province de Québec.

• • •

Mme McKenty, épouse du Dr McKenty, de Winnipeg, était en promenade chez sa belle-soeur, Mme Thomas O'Neil.

• • •

M. Elmer Clay est de retour de Saint-Paul, Minn., où il a passé l'été.

• • •

M. Achille Morissette est à construire une écurie qui fera l'envie de plusieurs de nos cultivateurs. M. Morissette fait ce qu'on appelle la "culture mixte" et il est très satisfait des résultats.

• • •

Mlle Moreau, de Notre-Dame de Lourdes, Man., est en visite chez sa tante Mme V. Guilbault.

• • •

Mlle Eva Guilbault est de retour de Somerset, Man.

Yvonnic.

BROAD VALLEY

Le 3 septembre, l'épouse de M. Jean Lecoq a donné le jour à une fille qui a reçu les prénoms de Eva-Delina.

Le 9 septembre, l'épouse de M. Arthur Beaupré a donné le jour à une fille.

C'est l'année des filles. Il est vrai qu'il en faut dans une place nouvelle où les vieux garçons sont en majorité.

L'école du district Saint-Hébert a ouvert ses portes le 25 septembre, sous la direction d'une institutrice anglaise. Cette demoiselle, qui ne cause pas le français, est bien mal placée vis-à-vis de ses élèves qui, pour la plupart, ne connaissent pas un mot d'anglais. Bien que nos braves Canadiens-français reconnaissent la grande utilité d'apprendre l'anglais à leurs enfants, ils demanderaient, tout au moins, d'avoir des maîtresses qui puissent se servir du français comme langue de communication. On commence à sentir les effets de la nouvelle loi d'éducation du gouvernement Norris.

• • •

On nous annonce pour lundi prochain, une grande soirée dansante, chez M. Jos. Poncelet. Cette soirée promet d'être très brillante, vu le grand nombre d'invitations qui ont été lancées et sachant que M. Jos. Poncelet et sa gracieuse jeune fille, Mlle Aurélie ne reculent devant rien pour bien faire les choses et divertir leurs invités. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Le Parigot.

LE CRIME D'HAYWOOD

La Liberté n'est pas un journal à nouvelles sensationnelles. Les récits de crimes, avec l'étalage de détails écoeurants a plutôt un effet démoralisant et l'on a pu dire avec une certaine vérité que la meilleure école de crime après l'école sans Dieu était le journal avec le roman feuilleton et les nouvelles à sensation. Aussi n'est-ce qu'à cause des conclusions importantes que comporte le crime d'Haywood que nous lui donnerons quelque place dans nos colonnes.

Le vendredi 13 octobre, un jeune homme de 25 ans, Henri Roch, de Notre-Dame de Lourdes, voyageant dans une voiture fermée et vendant les médecines pour animaux de la maison Rawley, arriva à la nuit noire chez M. Joseph Robidoux, un fermier, sollicitant un abri pour la nuit. La machine à battre se trouvait justement chez Robidoux et il disposait de peu de place; aussi fit-il quelque difficulté. Roch expliqua qu'il était à son premier voyage et ne connaissant pas la contrée, il ne pouvait facilement s'aventurer plus loin. On lui fit une place, on lui acheta quelques médecines, puis chacun s'en fut se reposer.

Le lendemain, vers 8 heures, Roch vendait encore quelque médecine à un fermier voisin, dans la cour de Robidoux, puis chacun s'en fut aux champs, même la femme Robidoux, et Roch resta seul avec un fils Robidoux, Oscar, et une petite fille de six ans. Roch et Oscar étaient en marché pour un "set" de harnais, mais ils ne s'entendirent pas. Roch, aidé d'Oscar, attela, puis alla reprendre le chemin pour gagner à l'Ouest. De la machine on vit la voiture s'en aller, puis peu après Oscar Robidoux suivit le même chemin en bicyclette. On le vit revenir à la machine vingt minutes après pour avoir une clef pour arranger son bicycle. Il plaisanta avec les batteurs et repartit à la maison se préparer pour le train de 10½ heures, car il devait quitter Haywood pour aller au battage dans l'ouest où on offrait $4 par jour.

Sur ces entrefaites, la voiture de Roch arrivait chez un fermier voisin, Archie Lapointe, et entrait dans la cour. Lapointe fut surpris de n'y pas voir de conducteur. Il attacha les chevaux à son "rack" à foin, alla voir à plusieurs reprises sur le chemin, puis après un certain temps, ne voyant venir personne, il monta dans la voiture et tantôt suivant les traces, tantôt examinant les abords pour voir si le propriétaire des chevaux n'apparaissait pas, il se rendit jusque chez Robidoux, puis à la machine. On lui dit que Roch était parti avec la voiture et l'on ne sut que lui conseiller à propos de chevaux.

Lapointe retourna chez lui, mit les chevaux dans son écurie et la voiture en vue du chemin, et attendit Roch, dans le souci de se voir accusé d'avoir touché aux marchandises de la voiture. Il attendit jusqu'au lundi matin, quand sur les conseils d'un passant il avertit la police de Saint-Claude. Le policier P. Lacroix se mit en communication avec Winnipeg, puis en attendant les détectives, se rendit sur les lieux et commença les recherches. Les mardi matin, des voisins qui l'aidaient découvraient le corps de Roch étendu dans le champ de Robidoux, à 75 verges de la route, au milieu des buissons.

L'autopsie révéla deux coups de fusil de chasse tirés à bout portant, l'un au cou, l'autre dans le dos. Le jeudi, à Ottawa, à la descente du train de Winnipeg, Oscar Robidoux était arrêté par la police, et après quelques difficultés, se reconnaissait l'auteur du crime. Il avait tué Roch pour lui voler $150.

Oscar Robidoux appartenait à cette catégorie de jeunes gens trop nombreux, hélas! qui se font un genre d'imiter les Anglais, de les copier jusqu'à altérer les caractères distinctifs de leur race. On a baptisé ce genre "le genre sport". La race française a des caractéristiques spéciales qui se refusent à l'amalgame avec les moeurs anglaises. Ceux qui le tentent ne sauraient réussir qu'à se faire mépriser. Il était en plus un produit de l'école sans Dieu qui règne aux Etats-Unis. Il a en tout cas fait preuve d'une audace et d'un sang-froid déconcertant dans le crime. Beaucoup de gens sérieux souhaitent que tous les cunes gens qui ont été ses compagnons, évitent désormais ce genre inconvenant et plutôt libertin qui conduit peu à peu aux pires excès.

St-Claude.

LE CLUB "LE CANADA"

Les actionnaires, les membres et les amis de cette populaire institution seront heureux d'apprendre que son bureau d'administration s'est assuré un local spacieux et bien aménagé, à l'angle de la rue Main et de l'avenue Graham, en face du Bureau Industriel, à l'extrémité du couloir, au premier étage de l'édifice Cadomin. Il y aura deux tables de "pool" et une table de "snooker", ainsi que d'autres tables pour jeux de cartes, de dames, etc. Il y aura aussi salle de lecture avec journaux et un commencement de bibliothèque assez considérable.

Le local sera à la disposition des membres du club et de leurs amis à partir du 1er novembre, mais l'ouverture officielle n'aura lieu que le dimanche, 5 novembre, à 8 heures du soir. Le programme de la cérémonie d'ouverture sera annoncé avec détails la semaine prochaine. Dans l'intervalle, un comité spécialement choisi par le bureau d'administration sollicite des adhérences, soit comme actionnaires, soit comme membres seulement.

La demande de charte a été faite et tout fait prévoir que celle-ci aura été mise pour l'ouverture officielle du local. Ainsi qu'il a déjà été anoncé, le club "Le Canada" tiendra des réunions publiques ou causeries le soir des premier et troisième dimanches de chaque mois, pendant l'hiver.

NOUVEAU CABINET EN SASKATCHEWAN

Regina, Sask., 20. L'honorable W.-M. Martin, député de Regina au fédéral, a accepté de former un nouveau cabinet, succédant ainsi à l'honorable Scott, qui a abandonné son poste en raison du mauvais état de sa santé. Le nouveau cabinet sera constitué comme suit:

Chef du cabinet et ministre de l'instruction publique: l'honorable W.-M. Martin.

Président du conseil et ministre des chemins de fer: l'honorable J.-A. Calder.

Procureur-général et secrétaire provincial: l'honorable W.-F.-A. Turgeon.

Ministre de l'agriculture: l'honorable W. R. Motherwell.

Ministre des travaux publics: l'honorable A.-P. McNab.

Ministre des téléphones: l'honorables Georges Bell.

Ministre des affaires municipales: l'honorable Georges Langley.

Trésorier provincial: l'honorable Charles A. Dunning.

AU CHAMP D'HONNEUR

Nous relevons dans les listes de la semaine dernière les noms suivants de Canadiens-français tués ou blessé au front:

Disparu, cru tué: E. Dugas, faisait partie du 32me.

Blessé: J. Riel, vivait à 436 avenue St-John.

Blessé: J. Brissette, South Junction, Man.

Blessé: H. Bissonnette, faisait partie du 45me. Il venait de Great Falls, Mont.

L'A. C. J. C. AU MANITOBA

Le Comité de Presse de LaVérendrye est allé aux nouvelles et c'est heureux. Oyez plutôt:

Deux réunions en une semaine! et cela au cercle Provencher. Bravo! les jeunes! vous commencez bien l'année.

L'on devait d'abord se donner des chefs. Voici le résultat des élections: Président, Albert Prince; Vive-Président, Jean Préfontaine; Secrétaire, Armand Bertrand; Secrétaire-Correspondant, Louis-Philippe Gagnon; Trésorier, Armand Goulet.

Dimanche le 15 octobre voyait tous les membres autour de la grande table — ils ont une grande table aussi! — et c'était pour entendre le travail substantiel du camarade président, Albert Prince. Il mit en relief le caractère et le but de l'A. C. J. C., insistant sur l'esprit de l'Association qui doit être un foyer de générosité active. Il fit remarquer que l'A. C. J. C. regarde avant tout à la qualité et non au nombre des membres, puis tira les conclusions opportunes.

Le camarade Gagnon analysa ensuite l'oeuvre accompli par le Cercle Provencher depuis sa fondation (1910). C'était faire revivre la gloire passée et glaner au milieu de l'enthousiasme bien des suggestions et bien des pratiques oubliées.

Ce fut profitable. L'on résolut de reprendre les oeuvres commencées ou projetées. Entre autres l'Oeuvre des bons livres et la fondation d'une Saint-Vincent de Paul au Collège. Ce sera le moyen "d'initier les élèves à la pratique "de la charité fraternelle et d'é"veiller chez les jeunes le senti"ment de l'apostolat". L'on visitera les pauvres et l'on s'initiera à cet art évangélique: savoir se donner soi-même et tout entier.

Voilà qui est vivre selon l'A. C. J. C. Voilà de l'action pratique et formatrice. Le Cercle Provencher sera toujours le groupe de jeunes actifs que les années dernières nous ont appris à connaître. Bravo! et succès!

Le Comité de Presse, LaVérendrye de l'A. C. J. C.

LES DONATEURS DE LA LIMOUSINE

Voici la liste des noms des donateurs de la limousine qui fut présentée à S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, le 9 octobre dernier à l'hôtellerie du monastère de Notre-Dame des Prairies à Saint-Norbert:

Clergé

Mgr F.-A. Dugas, P.A., V.G., Saint-Boniface; M. l'abbé P.-S. Gendron, curé de La Salle; M. l'abbé J.-M. Jolys, curé de Saint-Pierre; M. l'abbé Joseph Dufresne, curé de Lorette; M. l'abbé G. Cloutier, curé de Saint-Norbert; M. l'abbé A.-M. Martin, curé de Saint-Joseph; M. l'abbé N.-C. Jutras, curé de Letellier; M. l'abbé J.-A. Messier, aumônier de l'hôpital de Saint-Boniface; M. l'abbé C.-G. Gandos, aumônier de l'asile Ritchot, Saint-Norbert; RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, St-Boniface; RR. PP. Jésuites, collège de Saint-Boniface; RR. PP. Trappistes, monastère de Saint-Norbert; RR. PP. Rédemptoristes, Sainte-Anne des Chênes; RR. PP. Fils de Marie-Immaculée, Cartier; RR. Frères de Marie, de l'Académie Provencher, Saint-Boniface; R. P. E. Lecoq, o.m.i., Cross Lake; R. P. A. Chalumeau, c.r.i.c., curé de Notre-Dame de Lourdes; R. P. W. Vézina, o.m.i., curé de Kenora, Ont.; M. l'abbé W. Jubinville, curé de la cathédrale, Saint-Boniface; R. P. M.-A. Straub, c.r.i.c., curé de Saint-Léon; M. l'abbé E. Rocan, curé de Sainte-Agathe; M. l'abbé R.-A. Giroux, curé de La Broquerie; M. l'abbé I. Macaire, curé de St-Malo; M. l'abbé J.-C. St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste; M. l'abbé H. Heynen, curé de Bruxelles; M. l'abbé J. Picod, aumônier des Soeurs Grises, Saint-Boniface; M. l'abbé M. Desrosiers, curé d'Aubigny; M. l'abbé A. Rousseau, curé de Mariapolis; M. l'abbé J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache; M. l'abbé L. de G. Bélanger, curé de Transcona; M. l'abbé J.-M. Mireault, curé de Saint-Adolphe; M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier, Saint-Boniface; M. l'abbé J.-V. Joubert, procureur, Saint-Boniface; M. l'abbé Théo. Paré, assistant-procureur, Saint-Boniface; M. l'abbé J.-A. Sabourin, directeur de l'école ruthène, Sifton; M. l'abbé J. Poitras, curé de Fannystelle; M. l'abbé N. Deslandes, directeur du Petit Séminaire, Saint-Boniface; M. l'abbé R. Boivin, curé de Somerset; M. l'abbé E. Halde, curé de Laurier; M. l'abbé J.-L. Bastien, curé de Pinewood, Ont.; M. l'abbé J.-P. Gagnon, vicaire à la cathédrale, Saint-Boniface; M. l'abbé D. Lamy, directeur des "Cloches", Saint-Boniface; M. l'abbé L. Messier, curé de l'Ile des Chênes; M. l'abbé J.-C. Paillé, curé de Rainy River, Ont.; M. l'abbé C. Allaire, curé d'Haywood; M. l'abbé J.-A. Rioux, curé de Saint-Georges; M. l'abbé P. Decelles, procureur du Petit Séminaire, Saint-Boniface; M. l'abbé Louis Brodeur, professeur au Petit Séminaire, Saint-Boniface; M. l'abbé L. Rivard, curé de Woodridge; M. l'abbé E. Tétreault, économe de l'archevêché, Saint-Boniface; M. l'abbé A.-A. Bertrand, vicaire à Saint-Pierre; M. l'abbé A. Lambert, curé de Graham, Ont.; M. l'abbé A. Moreau, curé de Starbuck; M. l'abbé L. Primeau, vicaire à la cathédrale; M. l'abbé Rosario Brodeur, professeur au Petit Séminaire, Saint-Boniface; M. l'abbé A. Laurin, professeur au Petit Séminaire; M. l'abbé J.-A. Béliveau, vicaire à Saint-Jean-Baptiste.

Laïques

L'hon. juge J.-E.-P. Prendergast, Saint-Boniface; l'hon. juge L.-A. Prud'homme, Saint-Boniface; l'hon. Joseph Bernier, Saint-Boniface; M. Albert Préfontaine, député de Carillon et chef de l'opposition, Saint-Pierre; M. Aimé Bénard, député d'Iberville, Winnipeg; M. Jacques Parent, député de Morris, Letellier; M. P.-A. Talbot, député de LaVérendre, Winnipeg; M. J.-W.-L. Forget, Winnipeg; M. Victor Mager, Saint-Boniface; MM. A. Gauvin, T. Pelletier, H. Béliveau, Saint-Boniface; M. A. Renuart, Saint-Pierre; M. H. Chevrier, Winnipeg; MM. F.-X. Lavoie, J.-A. Cusson, Saint-Boniface; M. J. Bernhart, Winnipeg; M. O. Préfontaine, Saint-Pierre; M. A. Aubert, Winnipeg; M. F. Lemoine, Sainte-Agathe; M. J.-H. Tremblay, Winnipeg, M. C.-A. Gareau, Saint-Boniface; M. G. Renuart, Saint-Pierre; M. L.-J. Collin, Saint-Boniface; M. L. Goguillon, Saint-Norbert; M. Paul Sala, Winnipeg; M. J.-H.-N. Leveillé, Saint-Boniface; M. Vigor Rho, Winnipeg; M. J.-A. Senécal, Saint-Boniface; M. J.-H. Lemire, Winnipeg; M. J.-B. Leclerc, Saint-Boniface; M. W. McKenie, Winnipeg; M. Léo Marcil, Saint-Boniface; M. A.-J.-H. Dubuc, Winnipeg; M. Edmond Guertin, Sainte-Agathe; M. J.-A. Dupuis, Winnipeg; M. Paul Saint-Arnaud, Saint-Pierre; Dr W. Peatman, Winnipeg; Dr F. Lachance, Saint-Boniface; MM. J.-J. Daoust, Emile Dugal, G. Johnson, Saint-Boniface; M. J.-A.-W. Lane, Sainte-Anne des Chênes; MM. Alph. Lemay, E. Létienne, Noël Bernier, Saint-Boniface; M. Marcel Mollot, Fannystelle; MM. L.-P. Roy, E. Aubin, Winnipeg; M. L. Langlamet, Saint-Boniface; M. G.-H. St-Arnaud, Winnipeg; M. E.A. Poulain, Saint-Boniface; MM. E. Guertin, J.-A. Tremblay, J.-A. Béliveau, J.-D. Tremblay, Winnipeg; M. A. Contant, Saint-Boniface; MM. J.-P. Tremblay, A. Bernhart, Winnipeg; M. P. Taillefer, Saint-Boniface; M. J.-A. Lemay, Winnipeg; M. A. Kéorack, Saint-Boniface; M. V. Guilbault, Winnipeg; MM. A.-U. Lebel, L.-A. Goyette, Winnipeg; "L'Union Canadienne", Saint-Boniface.

Dames

Mme H.-I. Richer, Winnipeg; Mme Edouard Guilbault, Saint-Boniface; Mme Edmond Béliveau, Winnipeg; Mme J.-B. Graveline, Letellier; Mme G. Genthon, Saint-Boniface; Mme W.-A. Robinson, née Lévêque, Winnipeg.

FEU M. L'ABBE JOSEPH HALDE

(Les **Cloches**)

Le 3 octobre est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, après un mois de maladie, M. l'abbé Joseph Halde, curé d'Elie. Il était né à Marieville le 5 septembre 1873 du légitime mariage d'Arthur Halde, boulanger, et d'Agnès Vallée. Il fit ses études classiques à Saint-Hacinthe et à Marieville et fut ordonné à Montréal par Mgr Emard le 19 décembre 1896. Successivement vicaire à Saint-Dominique (1896-1897), à Upton (1897-1898), à Sainte-Hélène (1898-1900), à Saint-Hilaire (1900-1901), à Saint-Marc (1901-1903), à Acton (1903-1907), il fut nommé curé de Saint-Armand en 1907.

Miné par la phtisie il dut abandonner sa cure dans l'été de 1908 et vint au Manitoba dans l'intérêt de sa santé. Il passa trois années en repos chez l'un de ses frères, alors curé à Laurier. Le climat de l'Ouest lui fit du bien. A l'automne de 1911 il fut nommé curé de Dauphin et demeura jusqu'au 10 janvier dernier, jour où il fut transféré à la cure d'Elie.

Le défunt est mort relativement jeune: quarante-trois ans d'âge et près de vingt de sacerdoce. Il a laissé partout où il a passé le souvenir d'un prêtre selon le coeur de Dieu, d'un patriote ardent et d'un homme de grand jugement. A Dauphin il eut particulièrement l'occasion de révéler son esprit apostolique et son savoir-faire. Dans son humble presbytère et sa petite église, il vécut dans la pauvreté et souffrit du froid. Malgré sa maigre connaissance de la langue anglaise, il sut se concilier l'estime et l'attachement d'une population presque entière de cette langue. C'est que l'on sentait dans son franc parler et dans son zèle des âmes le véritable prêtre de Jésus-Christ, le vrai pasteur qui connaît et qui aime ses brebis.

Son esprit de patriotisme pratique et de bon aloi mérite d'être cité comme modèle. Il aimait sa nationalité d'un amour profond, qui n'excluait pas l'intelligence des qualités des autres races, auxquelles il aimait à rendre hommage. Nul ne célébrait avec plus de sincérité que lui la fête de saint Patrice qu'il faisait aussi solennelle que possible. La fête de saint Jean-Baptiste ne passait pas non plus inaperçue. Ce jour-là il prêchait en français. C'était son seul sermon français de l'année et il y tenait. Comme la fête se célébrait le dimanche, au jour de la solennité, il expliquait en anglais pourquoi il allait prêcher en français pour les quelques familles canadiennes-françaises de la paroisse.

Là ne se bornait pas son patriotisme. Esprit très ouvert, il entretenait une correspondance assez considérable. Dans les lettres qu'il avait occasion d'adresser aux maisons de commerce ou aux compagnies d'utilité publique, il se servait invariablement de la langue française, dût l'expédition des affaires en subir parfois des retards. Il comprenait et travaillait à faire comprendre à nos concitoyens anglais que le français n'est nulle part une langue étrangère sur cette terre du Canada où elle a promené d'un bout à l'autre le flambeau de l'évangile et de la civilisation. Dans les magasins il insistait pour être servi en français. Quand on ne pouvait lui répondre dans cette langue, il saluait poliment et se rendait à un magasin voisin.

Il était aussi inflexible au sujet de l'intégrité des principes catholiques. Un fait qu'il nous racontait lui-même nous revient en mémoire. Il montre bien jusqu'où s'étendait son zèle sous ce rapport. Il était un adversaire résolu de la danse et ne manquait pas d'en indiquer les dangers à ses paroissiens. Or, on lui apporta un jour une revue américaine, publiée sous les auspices d'un archevêque, et on voulut se faire d'une annonce de danse insérée dans ses pages un argument contre sa prédication. On lui demanda triomphalement ce qu'il en pensait. — Laissez-moi la revue, s'il vous plaît, et je vous répondrai prochainement du haut de la chaire. — Il écrivit immédiatement à l'archevêque de la ville dans laquelle la revue était publiée et lui expliqua quelle influence avait cette annonce che quelques-uns de ses paroissiens, ajoutant en même temps qu'il ne savait comment concilier cette manière de faire avec les décrets si formels des conciles de Baltimore sur les danses. L'archevêque lui fit répondre que cette annonce était publiée à son insu et qu'il allait donner des ordres pour la faire disparaître des pages de la revue. — Il donna lecture de cette lettre à ses paroissiens.

Depuis huit mois seulement curé d'Elie, il n'avait pas eu le temps d'y donner la mesure de son talent, mais ses supérieurs ecclésiastiques qui l'y avaient appelé en espéraient beaucoup de bien.

Ses funérailles ont eu lieu le 5 du courant à la cathédrale, à l'ombre de laquelle il dort son dernier sommeil. Son service a été chanté par S. G. Mgr l'Archevêque. Cinquante prêtres y assistaient, parmi lesquels Mgr Dugas et Mgr Cherrier. Son vieux père et sa vieille mère, ainsi que ses deux frères, M. l'abbé Evariste Halde, curé de La Salle, et M. l'abbé Paul-Emile Halde, curé de Deloraine, conduisaient le deuil. Une de ses soeurs, en religion Soeur Sainte-Alexandra, demeure au couvent de la Présentation à Saint-Césaire, au diocèse de Saint-Hyacinthe, d'où est originaire cette famille bénie de Dieu.

Les paroissiens d'Elie feront chanter cette semaine un service dans leur église pour le repos de l'âme de celui qui avait déjà su conquérir leur estime et leur affection.

Le cher défunt appartenait à l'**Association des Trois Messes** de l'ancien diocèse de Saint-Boniface, aujourd'hui subdivisé en trois archidiocèses: Régina, Winnipeg et Saint-Boniface

R. I. P.

FEUE MME LACERTE

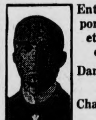
Vendredi dernier est décédée presque subitement à Sainte-Anne des Chênes Mme Veuve Arthur Lacerte. Elle laisse deux fils établis à Marcelin, Sask., et quatre filles, dont une est mariée à M. Rochon, de LaSalle, une autre à M. Lalonde, de Sainte-Anne, tandis qu'une troisième est institutrice et la plus jeune novice chez les Rdes Soeurs Grises de Saint-Boniface.

Ses funérailles ont eu lieu hier à Sainte-Anne des Chênes.

Les villages et villes détruites

New-York, 21. — On estime à $2,500,000,000 le dommage causé à la propriété dans le nord de la France. 753 villes et villages ont été détruits.





ALLIANCE FRANCAISE

"A travers le ciel", par le professeur A. Dayen — Chant et piano par le professeur L.-S. Hélie et Mlle Rose Fred.

L'Alliance Française donnera sa seconde séance jeudi soir, à huit heures et quinze. Comme la première, elle aura lieu dans l'une des plus belles salles de l'ancien Palais de Justice, rue Kenedy. Nous aurons ce soir-là le plaisir d'entendre M. le professeur A. Dayen nous parler du monde astronomique sa conférence sera intitulée "A Travers le Ciel". Inutile de faire l'éloge du conférencier, après le brillant succès qu'il se tailla l'an dernier avec sa belle conférence sur la France et la Science.

Outre la conférence, il y aura chant et musique. C'est une heureuse innovation dont nous félicitons l'Alliance Française. Nous aurons le plaisir d'entendre au piano Mlle Rose Fred. Notre populaire ténor canadien-français, M .L.-S. Hélie, nous donnera "Les heures de Dieu et du combat".

CONCERT-AUDITION

Winnipeg et Saint-Boniface auront l'occasion d'entendre l'un des grands violonistes de la Belgique

Les amateurs de musique, surtout de violon, auront le premier novembre prochain la bonne fortune d'entendre le grand violoniste belge Nico Poppeldoff. Il donnera dans la salle Fort Garry un concert sous le distingué patronage du premier ministre de notre province, l'honorable Norris. Il sera accompagné de M. Fred Gee, pianiste, et de M. Rodolphe Pepin, organiste.

On exécutera le programme suivant:

1. Sonate, piano et violon,Cesar Franck. (Né à Liège). Allegro ben moderato; Allegro Recitatiro Fantasia; Allegretto.
2. Concerto No 4, D Mineur, Henry Vieuxtemps. (Né à Verviers.) — Allegro Moderato, Adagio, Religioso avec orgue.
3. Concerto Mi Mineur, F. Mendelsohnn. — Andante; Allegro Vivace.

Intermède.

4. (a) Chanson sans paroles, Nico Poppeldoff. Violon, piano et orgue. — (b) Menuet, Mozart. — (c) Humoresque, Dvorak. — (d) La Dance des Elfs: Popper, Poppeldoff.
5. Zigeunerweisen, Pablo de Sarasate.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Leur mentalité

Parmi les impressions de voyage du caporal J. Chavanne, nous relevons celle-ci.

Je me trouvai sur le bateau, nous dit le caporal Chavanne, avec M. B..., qui est un de nos plus distingués citoyens français de Montréal, qu'il habite depuis 41 ans et qui revenait comme moi de passer 2 ans au front; aussi se trouvaient quatre Pères Dominicains de St-H.... et aussi un professeur d'une grande université des Etats-Unis.

Un matin, M. B... causait avec les quatre pères dominicains. Le professeur voyant cela, dit à M. B...: Vous causez avec ces révérends pères, mais ce sont des Canadiens-français et comment faites-vous pour vous comprendre? Causent-ils français??

M. B... de se récrier et de répondre: Mais certainement, et ils causent même meilleur français que moi.

Etonnement du professeur qui dit alors: Je croyais que les Canadiens-français ne causaient pas français, mais une sorte de patois.

* * *

Dans le train de Montréal à Winnipeg, je me trouvais avec une équipe de Canadiens-français de Hull, se rendant à la coupe du bois près du lac Supérieur. Là aussi se trouvaient quelques soldats canadiens anglais. Je causais avec les Canadiens-français, et un soldat canadien-anglais de me faire cette réflexion:

—Mais vous vous comprenez donc avec les Canadiens-français! Parlent-ils le français de Paris?

Ma foi, nous dit le caporal Chavanne, je suis tellement étonné de cette mentalité que je laisse à chacun le soin de juger si le plus ignorant est le savant professeur d'une université des Etats-Unis ou le soldat citoyen de l'Ontario, tous deux croyant réellement que les Canadiens-français ne causent pas le français.

* * *

La position de la mère. Dans la famille c'est la mère qui est appelée la première pour vaquer aux besoins des malades et des souffrants. Si elle a une bouteille de Novoro du Dr Pierre à sa portée elle est prête à faire face à la plupart des cas urgents. Ecrivez au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A. Ce remède est envoyé libre de tous droits.

NOUVEAU MISSIONNAIRE COLONISATEUR

M. l'abbé Osias Corbeil, nouveau missionnaire colonisateur pour le Manitoba depuis le 6 septembre dernier, arrivera demain soir avec un premier contingent de colons.

LE SUCRE VINGT SOUS PLUS CHER

Les maisons de gros ont annoncé le 20 octobre que le sucre granulé No 1 se vendrait à l'avenir vingt sous plus cher. Le sucre granulé vaudra donc maintenant $8.40 le cent livres, prix du gros.

Les marchands de gros prétendent que ce prix augmentera bientôt.

LA FARINE VINGT SOUS PLUS CHER

Le prix de la farine a fait un nouveau bond samedi matin. La farine se vend maintenant $9.40 le baril et $4.70 le sac. L'augmentation de samedi a été de vingt sous.

$200 D'AMENDE

M. E. Couture, propriétaire de l'hôtel Québec, Saint-Boniface, a été condamné à payer une amende de $200 parce qu'il gardait chez lui des liqueurs enivrantes, contrairement aux stipulations de la loi Macdonald.

DANS L'OUEST

Winnipeg, 19. — Tout fait prévoir la grève des cheminots du C. P. R. Une entente semble impossible entre cheminots et patrons.

Winnipeg, 19. — Oscar Robidoux, jeune fermier de Saint-Claude, a été arrêté par la police d'Ottawa sous l'inculpation d'avoir assassiné Henri Roch, de Notre-Dame de Lourdes. Robidoux avait pillé sa victime qu'il vola de $150. Robidoux est âgé de 19 ans.

Winnipeg, 19. — Il est rumeur que l'honorable Rogers sera candidat dans le comté d'Argenteuil, Québec. Il y succèderait à l'honorable Perley.

Winnipeg, 19. — 200 employés du C. N. R. ont aujourd'hui tenu une réunion afin de soumettre à leurs patrons une demande d'augmentation de salaire.

Regina, Sask., 19. — L'honorable J.-A. Sheppard, président de la chambre, a résigné son siège. Il va demander à ses électeurs de juger sa conduite. Il a été accusé d'avoir accepté des fonds pour la caisse électorale de son parti.

Winnipeg, 19. — Le lieutenant-colonel D.-C. Mackenzie a été relevé de son commandement pour avait fait du recrutement dans les Etats-Unis.

Winnipeg, 19. — Charles Chatterson, détective privé, réclame $15,000 en dommages et intérêts de la Winnipeg Tribune qui l'aurait diffamé.

Winnipeg, 20. — Jack Bilinski et Stanley Morososki ont été condamnés à dix-huit mois de prison pour avoir déserté.

Winnipeg, 20. — 1,557 hommes de cette ville sont tombés au front durant les derniers 20 jours.

Winnipeg, 21. — Le premier ministre Norris a déclaré à une délégation de mille ouvriers que le gouvernement demanderait cet automne des soumissions pour le parachèvement des édifices du parlement.

DANS LE MONDE

Paquebot coulé

New-York, 19. — Le paquebot Alaunia, de la ligne Cunard, a été coulé par une mine dans la Manche. Quelques membres de l'équipage ont péri.

Les Allemands admettent la perte du Bremen

Washington, 19. — Les diplomates allemands admettent aujourd'hui la perte du sous-marin Bremen. Il est en retard d'un mois.

Propagande anti-française

Londres, 19. — La presse royaliste fait une violente campagne contre la France et l'Angleterre. C'est ainsi qu'elle a anoncé l'intervention de la flotte des Etats-Unis en faveur du roi Constantin et contre les Alliés. La presse royaliste a aussi faussement annoncé l'arrivée de troupes allemandes.

Les Roumains repoussent les Teutons

Bucarest, 19. — Les troupes roumaines repoussent les troupes allemandes sur la frontière de la Transylvanie. Les Roumains ont fait des progrès dans le défilé de Bran. Dans la vallée de Trotus nos troupes firent hier six cents prisonniers et capturèrent douze canons.

Les Roumains poussent de l'avant

Bucarest, 20. — Les Roumains ont pris l'offensive dans la Vallée Oituz, chemin suivi par les Allemands dans leur invasion de la Roumanie. Les envahisseurs ont été repoussés jusqu'à la frontière.

Les Serbes prennent un village

Paris, 20. — Les Serbes ont conquis le plateau et le village de Velyeselo, sur le front ouest de la Macédoine. Cent Bulgares et trois canons ont été capturés.

DU BON RAISIN!!

M. Hélie, 88 rue Aulneau, annonce qu'il a à vendre 40 paniers de bon raisin. 25 sous du panier. Une aubaine, quoi!